

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie: Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger (U.-P.): Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Adresse télégraphique: **Économiste-Paris**

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef: **Edmond THÉRY**

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO:

France: **0 fr. 50** — Étranger: **0 fr. 60**

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points... 2 50
 Réclames en 8 points... 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'émission.

TÉLÉPHONE: **Central 46-64**

N° 1289. — 50^e volume (20)

Bureaux: 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t)

Vendredi 17 Novembre 1916

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Portefeuille	escompte	Avances s'valeurs mobilières		
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739			3½
1916 2 novemb...	4.992	326	16.128	2.743	1.957	1.393			5
1916 9 novemb...	5.009	326	15.973	1.798	2.001	1.375			5
1916 16 novemb...	5.023	319	15.894	1.730	1.984	1.367			5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet...	1.696	418	2.364	1.180	939	63			4
1916 23 octobre...	3.129	21	8.792	4.483	9.520	14			5
1916 31 octobre...	3.132	20	9.075	4.323	9.847	17			5
1916 7 novemb...	3.140	20	9.057	4.255	9.744	18			5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 23 juillet...	1.004	»	733	1.055	841	»			3
1916 26 octobre...	1.402	»	917	2.804	2.561	»			6
1916 2 novemb...	1.409	»	931	2.916	2.643	»			6
1916 9 novemb...	1.412	»	929	2.781	2.517	»			6
DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15			6
1916 31 juillet...	226	6	343	123	62	23			5
1916 31 août...	226	6	349	86	63	24			5
1916 30 septemb...	218	6	376	95	79	25			5
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 10 juillet...	543	730	1.919	498	446	170			4½
1916 28 octobre...	1.185	747	2.309	742	446	270			4½
1916 4 novemb...	1.188	741	2.343	722	442	288			4½
1916 11 novemb...	1.198	741	2.346	731	445	287			4½
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130			3½
1916 7 octobre...	1.234	13	1.488	197	240	127			4½
1916 14 octobre...	1.228	13	1.503	185	214	125			4½
1916 28 octobre...	1.226	14	1.534	255	225	133			4½
ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	115			5½
1916 20 septemb...	936	78	3.494	796	532	176			5
1916 30 septemb...	927	78	3.621	741	558	192			5
1916 10 octobre...	927	77	3.675	797	553	191			5
ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47			5½
1916 18 août...	487	0	1.014	250	177	30			5
1916 2 septemb...	487	0	1.222	239	197	33			5
1916 23 septemb...	488	0	1.192	231	198	37			5
RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518			5½
1916 6 octobre...	4.150	261	19.847	3.890	14.121	1.383			6
1916 14 octobre...	4.145	276	20.232	3.803	14.435	1.450			6
1916 21 octobre...	4.149	277	20.586	3.850	14.777	1.414			6
SUÈDE — Banque Royale									
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	41			5½
1916 31 août...	232	4	484	151	228	32			5
1916 30 septemb...	239	4	542	113	243	28			5
1916 31 octobre...	249	4	526	155	247	37			5
SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	14			3½
1916 23 octobre...	287	55	458	120	182	17			4½
1916 31 octobre...	286	54	486	92	189	17			4½
1916 7 novemb...	286	54	479	88	185	18			4½

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16	18	25	31	8	15
		juillet 1914	oct. 1916	oct. 1916	oct. 1916	nov. 1916	nov. 1916
Londres.....	25.22½	25.17½	27.79	27.79	27.79	27.79	27.79
New-York.....	543.25	516	583.50	583.50	583.50	583.50	583.50
Espagne.....	500	482.75	590	594.50	592.50	596.50	599.50
Hollande.....	208.30	207.56	239	239.50	239.50	239	239
Italie.....	100	99.62	90	89	87.50	87	87.50
Pétrograd.....	266.67	263	182.50	179.50	177.50	176.50	173
Scandinavie...	139	138.25	165	165.50	166	166	165.50
Suisse.....	100	100.03	110.50	110.50	111	111.50	112
Canada.....	518.25	»	583.50	583	583.50	583.50	583.50

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	Pair	16	18	25	31	8	15
		juillet 1914	oct. 1916	oct. 1916	oct. 1916	nov. 1916	nov. 1916
Londres.....	100 liv.	99.82	110.18	110.18	110.18	110.18	110.18
New-York.....	» dol.	99.56	112.59	112.59	112.59	112.59	112.50
Espagne.....	» pes.	96.55	118	118.90	118.50	119.30	119.90
Hollande.....	» flor.	99.64	114.74	114.98	114.98	114.74	114.74
Italie.....	» lire.	99.62	90	89	87.50	87	87.50
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	68.44	67.31	66.56	66.19	64.87
Scandinavie...	» cou.	99.46	118.80	119.16	119.52	119.52	119.16
Suisse.....	» fr.	100.03	110.50	110.50	111	111.50	112
Canada.....	» dol.	»	112.59	112.50	112.59	112.59	112.19

Changes de Londres sur: (chèque)

	Pair	16	17	24	31	7	14
		juillet 1914	oct. 1916	oct. 1916	oct. 1916	nov. 1916	nov. 1916
Paris.....	25.22½	25.18½	27.79	27.79½	27.77½	27.80½	27.79½
New-York.....	4.86½	4.871	4.76½	4.76½	4.76½	4.76½	4.76½
Espagne.....	25.22	25.90	23.60	23.46	24.45	23.30	23.32
Hollande.....	12.109	12.125	11.615	11.59	11.614	11.63½	11.63½
Italie.....	25.22	25.268	30.90	31.07½	31.82½	32	31.87
Pétrograd.....	94.62	95.80	153.50	153.50	156	158.½	158.50
Portugal.....	53.28	46.19	34.37½	34	33.375	32.87	32.50
Scandinavie...	18.25	18.24	16.83	16.75	16.75	16.77	16.79
Suisse.....	25.22	25.18	25.15	25.08	24.95	24.92	24.85

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	Pair	16	17	24	31	7	14
		juillet 1914	oct. 1916	oct. 1916	oct. 1916	nov. 1916	nov. 1916
Paris.....	100 fr.	100.14	90.76	90.74½	90.80½	90.71½	90.74½
New-York.....	» dol.	99.90	102.04	102.04	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	106.87	107.65	103.16	108.25	108.16
Hollande.....	» flor.	99.87	104.26	104.48	104.26	104.08	104.08
Italie.....	» lire.	99.82	81.63	81.17	79.26	78.82	79.14
Pétrograd.....	» rou.	98.77	61.64	61.64	60.65	59.70	59.70
Portugal.....	» mil.	86.69	64.51	63.81	62.64	61.70	60.99
Scandinavie...	» cou.	100.85	107.92	108.32	108.32	108.18	108.14
Suisse.....	» fr.	100.17	100.29	100.57	101.09	101.21	101.50

Encore une semaine sans grand changement dans le cours des principales devises. Le *chèque sur Londres* se maintient à 27.79, toujours très demandé, et le *cable New-York* à 5.83 1/2. Les premières traites de coton sur France, à soixante jours de vue, dont nous avons signalé l'apparition sur les marchés américains dans le courant de septembre, arrivent maintenant à échéance. Quelques-unes sont déjà couvertes par des achats de change à livrer, que nous avons notés dans la dernière quinzaine d'octobre. Néanmoins, la contre-partie de ces achats a été faite parfois par des vendeurs à découvert qui ont spéculé sur une baisse des cours et qui, maintenant, précipitent leurs demandes. Il en résulte une animation du marché d'un caractère un peu factice, laquelle contribue à exagérer la fermeté des cours.

La Banque de France a fait face à toutes les demandes légitimes et arrêté ainsi la reprise de la hausse. Son rôle serait cependant, croyons-nous, plus facile si, indépendamment de ses ventes au comptant de change sur Londres et New-York, elle acceptait, dans certaines circonstances et sous des conditions à déterminer, de satisfaire également les demandes à livrer justifiées par des besoins commerciaux. Nous l'avons dit bien des fois : à notre avis, il y aurait intérêt à donner tous apaisements aux importateurs désireux de s'assurer les couvertures pour l'échéance de leurs dettes à terme et d'éviter, autant que possible, que les demandes de cette nature ne soient servies par des vendeurs en spéculation. Ceux-ci sont souvent tentés d'attendre le dernier moment pour se procurer la marchandise dont ils doivent livraison et, alors, ils créent sur le marché une tendance défavorable qui pousse à la hausse en provoquant une certaine inquiétude chez ceux qui ont des besoins prochains à couvrir.

Actuellement, les demandes de change à livrer sont en très notable diminution. Par contre, la demande de *chèque sur New-York* est en reprise sensible à 5.83 1/8. Toutefois, les transactions de cet ordre se produisent surtout à Londres, où l'argent étant momentanément plus cher qu'à Paris, la différence des cours entre le *cable* et le *chèque* est généralement un peu plus grande ; elles ont comme contrepartie, sur notre place, des achats de livres sterling au comptant. Cette situation est appelée à se modifier dès que Londres aura ramené son taux officiel d'escompte au niveau de celui de Paris, ce qui ne saurait beaucoup tarder si l'on en croit certaines informations de la presse britannique.

Le *florin hollandais* n'a pas varié à 2.39 et les *devises scandinaves* sont aussi sans changements : la *Suède* à 1.65 1/2, le *Danemark* à 1.57 1/2 et la *Norvège* à 1.61. Le *change canadien* suit toujours le change New-York et se maintient à 5.83 1/2 ; il se fait assez peu de transactions en cette devise. L'*Espagne* est toujours affectée par de brusques variations. La semaine dernière les cours de la *peseta* avaient varié entre 1.18 1/2 et 1.19 11/16 ; pendant la semaine sous revue elle s'est maintenue entre 1.19 et 1.19 7/8. Les mauvaises langues assurent que certaines demandes ont pour but de couvrir l'achat pour compte français de billets de la loterie espagnole de Noël. Malgré que cette nature de besoins ne soit pas précisément de saison, nous n'aurions garde d'en exagérer l'influence sur la cote. Il est plus vraisemblable que l'accroissement des demandes tient à ce que l'Espagne est devenue, comme la Suisse, un marché important d'arbitrage pour les livres sterling et les dollars, l'Allemagne utilisant volontiers ces deux pays pour le rapatriement de ses avoirs en Amérique. C'est cette même raison qui explique la hausse du *franc suisse* à 1.12 et les variations enregistrées récemment, sur les places helvétiques, dans les cours des devises anglaises et américaines. La *Gazette de Lausanne*, soulignant ces jours derniers ces variations écrivait : « Pour certaines devises les cours actuels sont des records de baisse et l'on s'explique difficilement pourquoi, surtout dans un moment où les étrangers réalisent des titres dans notre pays pour souscrire à leurs emprunts nationaux, achetant aussi en Suisse du chèque sur l'extérieur, les cours descendent aussi violemment. » La question posée par notre confrère, d'ordinaire bien renseigné sur ces matières, surprendra, nous en sommes certains, tous ceux qui s'occupent pratiquement de change et d'arbitrage. Qu'il cherche donc à connaître l'origine des dollars vendus en quantités anormales par certaines banques ou arbitrées par elles, à New-York, contre des livres sterling et il aura ainsi la réponse à la question qu'il s'est posée.

Le *change italien* est toujours faible à 87 1/2. La

baisse de la lire continue de préoccuper beaucoup les classes commerciales et fait l'objet de longues dissertations dans les journaux. On ne connaît pas encore les résultats de la réunion de banquiers qui a eu lieu à la Banque Nationale pour rechercher les moyens propres à contenir la baisse et à ramener une reprise des cours. Le *rouble* n'est pas mieux favorisé et enregistre une nouvelle dépréciation. Le *versement Petrograd* ne se traite plus guère qu'à 1.72-1.72 1/2, contre 1.76 1/2 le 8 novembre. Même situation à Londres où le cours est tombé à 163 1/2, contre 15 roubles pour 10 livres sterl. le 4 novembre. Les influences économiques sont incontestablement défavorables au change russe, en ce moment surtout où les ports sont bloqués par les glaces et rendent tout trafic à peu près impossible ; néanmoins l'étroitesse du marché, combinée avec certaines opérations de spéculation, paraît accentuer le mouvement.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16	17	24	31	6	13
		juillet 1914	oct. 1916	oct. 1916	oct. 1916	nov. 1916	nov. 1916
Paris.....	5.184	5.167	5.841	5.841	5.84 1/2	5.84 1/2	5.84 1/2
Londres.....	4.868	4.873	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2
Berlin.....	95.37	95.06	70.9 1/16	70.4	70. 3/8	70. 3/8	69. 3/8
Amsterdam....	40.14	40. 1/8	41. 1/8	40. 3/8	40. 7/8	40. 7/8	40. 7/8

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16	17	24	31	6	13
		juillet 1914	oct. 1916	oct. 1916	oct. 1916	nov. 1916	nov. 1916
Paris.....	100 fr.	100 27	88.72	88 67	88 67	88 71	88 67
Londres.....	100 liv.	100 19	87.91	87 91	87 91	87 91	87 91
Berlin.....	100 mk.	99 67	74.06	73 73	73 73	73 46	73. .
Amsterdam....	100 flor.	101.85	102 16	101 85	101 83	101 83	101 83

Changes sur Londres à (Cours moyen du mercredi)

	15	25	31	7	14
	juillet 1914	oct. 1916	oct. 1916	nov. 1916	nov. 1916
Valeurs à vue					
Alexandrie.....	97 21/32	97 3/8	97 3/8	97 3/8	97 3/8
Câble transfert					
Bombay.....	1.3 31/32	1.4 1/8	1.4 1/8	1.4 1/8	1.4 1/8
Calcutta.....	1.3 31/32	1.4 1/8	1.4 1/8	1.4 1/8	1.4 1/8
Hong-Kong.....	1.10 5/16	2.2 3/8	2.2 1/2	2.3	2.3 3/8
Shanghai.....	2.5 3/4	3.1 1/4	3.1 1/2	3.2 3/8	3.3 3/4
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or)...	47 11/16	49 9/32	49 5/16	49 13/32	49 1/2
Montevideo.....	51 3/32	52 5/8	52 1/8	53 1/4	53 5/16
Rio-de-Jan. (papier)	15 7/8	12 7/32	12 7/32	12 9/32	12 1/16
Valparaiso.....	9 3/4	10 7/16	10 1/2	10 3/4	10 27/32
Singapour.....	2.3 15/16	2.4 3/16	2.4 3/16	2.4 3/16	2.4 3/16
Yokohama.....	2 0 3/8	2.1 9/16	2.1 9/16	2.1 9/16	2.1 9/16

Variations du mark à

	3	10	17	24	30	6	13
	oct. 1916	nov. 1916	nov. 1916				
New-York (pair : 95 3/8)							
Cours.....	69 94	70 44	70 56	70 95	70 31	70 »	69 69
Parité.....	73 33	73 92	74 06	73 73	73 79	73 46	73 »
Perte %.....	26 67	26 08	25 94	26 27	26 21	26 54	27 »
Amsterdam (pair : 59 3/8)							
Cours.....	42 575	42 45	42 35	42 65	42 40	42 35	42 10
Parité.....	71 84	71 63	71 46	71 83	71 55	71 46	71 04
Perte %.....	28 16	28 37	28 54	28 17	28 45	28 54	28 96
Genève (pair : 123 47)							
Cours.....	92 35	91 30	91 .	92 65	91 20	90 60	89 90
Parité.....	74 80	73 95	73 71	75 05	78 87	73 39	72 82
Perte.....	25 20	26 05	26 29	24 95	26 13	26 61	27 18

Le change sur Vienne à Genève est coté 56 10, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 46 57 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	14	14	14	14	14	14
	mai 1916	juin 1916	juillet 1916	août 1916	sept. 1916	oct. nov. 1916
Cours de l'or...	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent	35 15/16	30 1/8	29 7/8	31 3/4	32 1/2	32 1/2 34 3/16
Escompte hors banque.....	4 19/32	4 9/16	5 3/4	5 5/8	5 19/32	5 19/32 5 17/32

LA SITUATION

La situation militaire a peu changé, durant cette semaine, sur les fronts orientaux ; mais, sur la Somme, les troupes britanniques ont remporté d'appréciables succès. Leur avance victorieuse s'est accentuée sur un front de plus de 8 kilomètres ; elles ont enlevé plusieurs positions formidablement fortifiées par les Allemands et leur succès se résume en la capture d'un important matériel de guerre et de plus de 5.500 prisonniers.

Les nouvelles du théâtre de guerre roumain sont plus rassurantes. Malgré les terribles efforts de l'ennemi, il n'avance nulle part. Mackensen, qui opère en Dobroudja, a dû reculer de plus de 40 kilomètres devant la poussée des Russes. Il avait bien réussi à jeter quelques éléments sur la rive gauche du Danube, mais ils ont été facilement refoulés.

L'Allemagne, qui affecte encore, toujours, de parler en victorieuse, vient cependant de manifester l'angoisse qui l'étreint par l'adoption d'une mesure désespérée : la levée en masse. Tous ses journaux en parlent, l'annoncent, mais sans préciser exactement en quoi elle consistera. L'officieux *Lokalanzeiger* déclare que la convocation du Reichstag, qui ne devait avoir lieu que le 13 février, est imminente. Il s'agit de la discussion d'un projet de loi proclamant la levée en masse en Allemagne. Cette nouvelle est confirmée par l'*Agence Wolff*.

D'autre part, toute la presse allemande annonce le dépôt imminent d'une loi sur le service civil obligatoire. On voit que l'Allemagne est décidée à résister avec ses dernières ressources à l'avance de ses ennemis ; mais il ne s'agit plus pour elle que de résister. La levée en masse, sous quelque forme qu'elle se produise — service militaire sur le champ de bataille ou service civil dans l'usine — paraît bien être la ressource suprême d'un empire qui sent venir la catastrophe.

L'Allemagne, pour écarter d'elle l'échéance fatale, a trouvé encore un autre moyen, renouvelé des antiques barbaries : elle a déporté en masse les populations de la Belgique, de la Pologne et du Nord de la France, les réduisant en un véritable esclavage dans ses usines de guerre. De nombreuses protestations vont certainement s'élever de tout le monde civilisé et il est douteux que l'Allemagne puisse ne pas les entendre.

Aux Etats-Unis, l'élection présidentielle du 7 novembre dernier a donné la victoire au président Wilson. M. Hughes qu'on avait, un instant, cru et proclamé le vainqueur, est en minorité, d'un nombre assez important de voix. Au point de vue qui nous concerne, cette réélection de M. Wilson tire un intérêt particulier de la violente campagne qu'avaient menée contre lui tous les Germano-Américains et de la joie qu'avait manifestée toute l'Allemagne à l'annonce du triomphe de son adversaire.

On assure que le président Wilson, maintenant qu'il est rassuré sur son avenir, va montrer plus de décision et d'énergie dans la conduite de sa politique étrangère. Il va en avoir l'occasion immédiate, la guerre sous-marine,

que l'Allemagne mène plus sauvagement que jamais, ayant fait, dans les dernières semaines, de nombreuses victimes américaines.

Le conflit né, à ce propos, entre l'Allemagne et la Norvège, loin d'être réglé, prend plus d'acuité que jamais. Un navire allemand ayant transgressé, avant-hier, toute la réglementation côtière de la Norvège et ayant refusé de s'y soumettre malgré tous les avertissements, a été canonné par un torpilleur norvégien. Ce nouvel incident se greffant sur les autres ne hâtera pas les accords pacifiques.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Cette semaine a été signalée par la magnifique victoire que viennent de remporter nos alliés anglais en s'emparant dans l'espace de 48 heures de positions supérieurement fortifiées, enclavées des deux côtés des lignes anglaises sur l'Ancre, et en prenant, dans une ruée formidable, de puissantes forteresses d'où les Allemands espéraient bien arrêter pendant tout l'hiver la progression stratégique des Anglais vers Bapaume.

La prise de Saint-Pierre-Divion, sur la rive sud de l'Ancre ; de Beaucourt, de l'autre côté, sur la rive nord, et de Beaumont-Hamel, plus au nord-ouest, marque une étape extrêmement importante dans l'offensive franco-britannique entre Ancre et Somme.

Les villages fortifiés voisins de Miraumont et de Grandcourt, sur les deux rives de l'Ancre, sont très menacés, et tout démontre que la butte de Warlencourt, que nos alliés ont éprouvé les plus grandes difficultés à attaquer de front, va pouvoir être débordée, car déjà une action locale, à l'est de cette hauteur cotée 122 mètres, a eu du succès.

En plus de ces importantes positions nos alliés ont réussi à faire plus de 5.500 prisonniers, dénombrés jusqu'à ce jour, ainsi qu'à s'emparer d'un nombreux matériel.

En même temps que se déclenchait l'offensive anglaise, les armées du konprinz Ruprecht de Bavière, très inquiètes, réactionnaient vivement contre nos derniers succès et passaient à la contre-offensive sur nos lignes situées au nord de la Somme. Mais, malgré tous leurs efforts, accompagnés d'une artillerie formidable, nos ennemis n'ont pas réussi à prendre leur objectif qui était le bois Saint-Pierre-Waast et Saillisel. A l'heure actuelle la bataille n'est pas encore terminée.

Sur le front oriental, en Transylvanie, les Roumains se défendent avec acharnement contre la formidable armée de Falkenhayn, et même en Moldavie, ils ont réussi à rejeter l'ennemi au delà de la frontière.

En Dobroudja, le communiqué roumain annonce une avance sur tout le front de l'armée Sakharof et indique que nos alliés ont occupé, au bord du Danube, un village qui est probablement Boascic (13 kilomètres au nord-est de Tchernavoda).

Après une brève accalmie, les combats ont repris avec acharnement dans la région de la Cerna. L'offensive serbe s'est développée au cours des journées du 13 et du 14, et a valu à nos alliés de nouveaux succès.

Les Germano-Bulgares se sont repliés aux abords de la cote 1.212, serrés de près par les forces serbes, qui se sont emparées du village de Gegel. Au nord de Veliselo, la marche victorieuse des troupes franco-serbes se poursuit.

D'après des renseignements complémentaires, le chiffre des prisonniers faits dans la boucle de la Cerna pendant les journées des 10, 11 et 12 novembre, dépasse 2.200, auxquels il faut ajouter un millier de prisonniers nouveaux, faits le 13 et le 14.

QUESTIONS DU JOUR

Les Dépenses de la Guerre et leur Liquidation ⁽¹⁾

III

Il est bien certain que les charges que la guerre fait peser sur le groupe des nations alliées sont plus lourdes que celles qui atteignent les Austro-Allemands ; mais il faut observer que les ressources économiques et financières dont ces nations alliées peuvent disposer sont infiniment supérieures à celles de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de leurs complices. Et qu'en ce qui concerne notamment les capitaux convertibles en or, et par conséquent utilisables pour les achats actuels à l'étranger et pour la liquidation future des dettes et dommages de guerre, notre groupe conserve, sur celui de ses ennemis, une supériorité incontestable.

Nous devons cependant observer qu'après la signature de la paix, et en raison même des 400 à 500 milliards de francs d'emprunts ou de dommages de guerre que les belligérants devront consolider ou régler, la quantité d'or existant dans le monde sera manifestement insuffisante pour rétablir l'équilibre monétaire dans tous les pays actuellement soumis au régime du papier-monnaie.

Tous ces Etats chercheront à réaliser leur liquidation dans les meilleures conditions et s'efforceront de se procurer, au détriment de leurs voisins, le précieux métal qui rendra à leur circulation fiduciaire le crédit dont elle jouissait avant la guerre.

On se livrera partout à une furieuse chasse à l'or, et les nations alliées se trouveront elles-mêmes en concurrence pour leur liquidation respective.

Cette concurrence serait une faute impardonnable, car la guerre actuelle ayant groupé, contre l'agression du militarisme prussien, des nations très riches, des nations moins riches et des nations pauvres, et toutes les ressources de ces nations — surtout celles des dernières — ayant été engagées pour obtenir la victoire qui assurera au monde une paix durable basée sur le droit et la justice, il est équitable et rationnel qu'après l'écrasement de l'agresseur, chacune d'elles reçoive réparation de ses dommages de guerre et que la liquidation de ces dommages respectifs s'effectue en commun.

S'il en était autrement, la situation matérielle des nations alliées les moins riches serait, malgré leur participation à la victoire finale, fatalement compromise.

Pour éviter que du chef de leur liquidation particulière les nations riches ne sacrifient, involontairement, les intérêts des nations alliées jouissant d'un crédit moindre, il est donc indispensable que toutes les dépenses et tous les dommages, résultant directement de la guerre et subis par l'Angleterre, par la France, par la Russie, par l'Italie, par la Belgique, par la Serbie, par le Portugal, par la Roumanie et par le Japon, soient groupés sous la forme d'une dette unifiée englobant toutes ces dépenses et dommages et ayant la garantie solidaire des neuf nations alliées.

Nous ne discuterons ici ni le capital, ni la modalité de l'emprunt international de liquidation qui mobilisera la dette unifiée, mais nous indiquerons cependant que cet emprunt devra être créé, émis et administré par une Caisse spéciale dont le Conseil directeur comprendra un représentant de chaque nation alliée.

Chacune de ces nations recevra de la Caisse spéciale la fraction du capital de l'emprunt international correspondant à ses dettes et dommages de

guerre, et cette fraction servira à son gouvernement d'abord pour convertir au pair (en échangeant titre contre titre) les emprunts contractés du chef de la guerre à l'intérieur du pays, et, ensuite, pour liquider — par des avances ou des réalisations successives de titres de l'emprunt international sur le marché intérieur — les dommages de guerre dûment constatés.

Chaque nation restant responsable, vis-à-vis de ses co-alliés, de la fraction de l'emprunt international qui lui aura été ainsi attribuée, sera débitée, chaque trimestre, par la Caisse spéciale, du montant des arrérages (intérêt et amortissement) correspondant à sa quote-part dans la Dette unifiée.

Mais la Caisse spéciale encaissera également, pour le compte des nations alliées, le montant des indemnités que ces nations auront pu imposer à leurs agresseurs. Ces encaissements diminueront le montant des arrérages que chaque nation alliée aura à payer à la Caisse spéciale : C'est le système de la contribution matriculaire que le Trésor impérial allemand, avant la guerre, appliquait aux Etats confédérés.

Pour assurer, entre les nations alliées, la stabilité de leur change respectif, chacune de ces nations réglera, à la Caisse spéciale, le montant de ses arrérages avec sa monnaie nationale comptée au pair de l'or, et, réciproquement, les coupons et les titres amortis de l'emprunt de liquidation seront payables en monnaie nationale, acceptée au pair de l'or, dans toutes les nations alliées.

Il s'établira ainsi, à l'intérieur du groupe des nations alliées, un arbitrage monétaire qui améliorera le crédit extérieur de chacune d'elles, facilitera considérablement leurs relations économiques et financières réciproques et, par cela même, leur rendra l'or beaucoup moins nécessaire.

L'unité d'action sur l'unité de front a démontré aux nations alliées les avantages immenses qu'un groupement étroit de leur puissance militaire devait nécessairement leur procurer. L'unité de liquidation de leurs dettes et dommages de guerre permettra de même, à chacune d'elles, à la plus riche comme à la plus pauvre, de régulariser rapidement sa situation financière intérieure et sa circulation monétaire, aux conditions les plus favorables.

Les nations les moins fortunées bénéficieront ainsi du crédit des nations les plus riches, mais celles-ci y trouveront également leur compte, en ce sens que l'emprunt collectif qui résoudra l'unité de liquidation aura pour conséquence de régler, d'un seul coup, toutes les opérations financières intervenues individuellement entre les diverses nations alliées jusqu'à la signature de la paix, et d'assurer pratiquement, pendant de longues années, le principe de l'alliance morale et matérielle qui les a si heureusement unies pendant la guerre.

EDMOND THÉRY.

FIN

Conseil de Défense des Nations Alliées

M. Aristide Briand, président du conseil, ministre des affaires étrangères, a eu le 15 novembre, plusieurs entretiens avec les représentants des gouvernements alliés qui viennent d'arriver à Paris. Ils se sont réunis en conférence, dans l'après-midi, au ministère des affaires étrangères.

A midi, le président de la République avait retenu à déjeuner, à l'Élysée, les membres des gouvernements anglais et italien actuellement à Paris, ainsi que les ambassadeurs d'Angleterre et d'Italie. Étaient également présents le président du conseil et les membres du conseil de défense.

Les ministres alliés qui ont assisté à ce déjeuner sont : MM. Asquith et Lloyd George pour le gouvernement britannique et M. Carcano pour l'Italie.

On a, d'autre part, signalé l'arrivée en France

du général Porro, adjoint au généralissime italien, et du général Dall' Olio, chef du service des munitions ; nous n'apprenons rien à personne en constatant que d'importantes délibérations se poursuivent à Paris.

Le voyage du général Porro est manifestement la suite de la récente entrevue des généraux Joffre et Cadorna à Saint-Michel-de-Maurienne. Il est à rapprocher de la mission du général Roques dans les Balkans.

Tant que le ministre de la guerre français n'est pas rentré, on doit considérer la préparation plutôt que la décision.

En dehors des problèmes particuliers à résoudre, dont la campagne balkanique fournit un exemple typique, les Alliés ont à se préoccuper d'une question toujours ouverte : celle de l'unité de direction.

Un sérieux effort de cohésion a été fait dans la conférence des 27 et 28 mars 1916. Loin de nous la pensée d'en méconnaître les résultats. La campagne diplomatique qui a conduit à l'intervention de la Roumanie a été bien menée. Les Alliés sont parvenus à prendre l'initiative des principales opérations militaires, sans que le synchronisme absolu ait été réalisé. L'œuvre est encore imparfaite, nul n'oserait le contester, après les déboires roumains et les incertitudes de l'aventure hellénique. Il faut absolument arriver à l'unité de direction militaire et à l'absolue solidarité politique. L'effort de l'ennemi dicte le devoir de l'Entente.

Unité d'action sur l'unité de front : c'est par l'application rigoureuse de cette formule que nous devons répondre aux dernières convulsions de l'Allemagne, et c'est par elle que nous aurons la certitude de la vaincre.

La Spoliation de la Pologne

Le Gouvernement russe vient de protester officiellement contre l'acte de spoliation que les empires du centre veulent accomplir contre la Pologne. Voici le texte officiel de cette protestation :

Petrograd, 15 novembre. — « Les Gouvernements allemands et austro-hongrois, profitant de l'occupation temporaire, par leurs armées, de parties du territoire russe, ont proclamé la séparation des régions polonaises de l'empire de Russie et leur constitution d'un Etat indépendant.

« Nos ennemis ont pour but évident d'effectuer dans la Pologne russe la levée des recrues pour compléter leurs armées.

« Le Gouvernement impérial voit, dans cet acte de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, une nouvelle et grossière infraction, par nos ennemis, aux principes fondamentaux de droit international qui défendent de forcer la population des territoires occupés militairement à lever les armes contre leur propre patrie. Il considère cet acte comme nul et non avenu.

« La Russie, depuis le début de la guerre, s'est déjà prononcée deux fois sur le fond de la question polonaise. Ses intentions comportent la création d'une Pologne entière englobant tous les territoires polonais et qui jouira, la guerre terminée, du droit de régler librement sa vie nationale, intellectuelle et économique sur les bases d'une autonomie sous le sceptre des souverains russes et en conservant le principe de l'unité d'Etat.

« Cette décision de Notre Auguste Maître reste inébranlable. »

Le Gouvernement impérial russe a chargé ses représentants diplomatiques auprès des puissances alliées et neutres de protester contre la « nouvelle violation des conventions internationales par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ».

Petrograd, 15 novembre. — Au Conseil de l'empire, qui a repris sa session, plusieurs membres, MM. Szebeko, Stschezlovitoff, ancien ministre, ont

lu des déclarations pour exprimer leur indignation contre l'épreuve cruelle infligée à la Pologne par un ennemi indigne.

Le ministre de l'Intérieur, M. Protopopoff, a fait, au nom du Gouvernement, une déclaration au sujet des discours prononcés sur la question polonaise. M. Protopopoff a dit que la politique du Gouvernement, actuellement comme auparavant, reste immuablement basée sur l'appel du généralissime et sur le discours prononcé en 1915 par l'ancien président du conseil, M. Goremykine.

Mais la meilleure réponse à la nouvelle provocation allemande a été faite par le Tzar. En effet, Sa Majesté a fait rendre un décret appelant sous les drapeaux la classe 1898. 700.000 hommes devront, en conséquence, se présenter au recrutement. C'est, en tenant compte de 20 % d'exemptions, une force de 560.000 hommes qui va rejoindre les armées russes.

On voit, par cet exemple, de quelles ressources infinies dispose la Russie.

Les Crédits provisoires pour le premier Trimestre de 1917

Dans la séance de la Chambre, où il a annoncé le beau résultat de notre deuxième emprunt de guerre, le ministre des Finances a déposé un projet de loi tendant à ouvrir, pour le premier trimestre de 1917, un crédit de trois douzièmes provisoires dont le total doit s'élever à 8 milliards et demi.

Quand le Parlement aura ratifié ce projet de loi, les crédits votés par lui depuis le commencement de la guerre, c'est-à-dire du 1^{er} août 1914 au 31 mars 1917, formeront un total de 72 milliards de francs.

Pour préciser, disons que les crédits demandés jeudi dernier par M. Ribot s'élèvent, pour le budget général, à 8.539.547.891 francs, en augmentation de 201.281.300 francs sur le dernier trimestre de 1916. Cette augmentation s'applique pour 64 millions 1/2 aux services militaires et 136 millions 1/2 aux services civils.

Ce total, à peine vraisemblable, de 72 milliards de francs que la France aura dépensés en moins de trois années, établit de la façon suivante la dépense mensuelle moyenne :

Années	Millions	Millions
1914...	1.340	dont 800 pour les services militaires
1915...	1.900	— 1.314 — — —
1916...	2.695	— 1.972 — — —
1917...	2.846	— 2.038 — — —

On se rendra compte, par le tableau précédent, que les dépenses n'ont cessé d'augmenter. La hausse des denrées et des matières premières est la principale cause de cette augmentation. Il y a, de ce fait seul, augmentation de 14 millions par mois pour l'alimentation des troupes.

Les frais d'entretien des prisonniers de guerre pour le premier trimestre de 1917 sont de 18 millions et demi, en augmentation de 2 millions et demi par suite de l'élévation du nombre des soldats et officiers pris à l'ennemi.

Un chapitre nouveau est créé pour l'entretien des prisonniers français en Suisse. La dépense est évaluée à 11 millions.

Parmi les augmentations afférentes aux dépenses civiles, la plus importante (336 millions) concerne la dette flottante par suite des émissions continues de Bons de la Défense nationale et de l'ouverture de crédits à l'étranger. Signalons aussi dans la même catégorie une augmentation de 87 millions pour le service des pensions militaires de la guerre.

Il n'est pas besoin de profondes réflexions, pour prédire que la progression des dépenses ne peut être enravée. Les causes de dépenses augmentent

(1) Voir l'Économiste Européen, n° 1288, du 10 novembre.

sans cesse et, avec elles, le prix de toutes choses. Et c'est pour la France une nécessité vitale de faire face, sans aucun marchandage, à toutes les nécessités que lui impose le nouvel état de choses.

Il faut donc des recettes nouvelles. Le Gouvernement ne peut hésiter à se les procurer. Il va donc créer de nouveaux impôts et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire les explications que M. Ribot a données lui-même sur cette inéluctable nécessité :

« L'exécution du programme fiscal qui doit nous procurer le supplément de ressources indispensables pour faire face à nos charges a été amorcée par la mise en application de l'impôt général sur le revenu et de l'impôt sur les bénéfices de guerre, le rehaussement du droit sur l'alcool et la suppression du privilège des bouilleurs de cru. Le Sénat doit prochainement aborder la discussion des dispositions destinées à parfaire la réforme de nos contributions directes. Nous vous avons proposé enfin un ensemble de mesures qui sont soumises à l'examen de vos commissions et sur lesquelles nous osons espérer qu'un accord ne tardera pas à se produire.

« A mesure que la guerre se prolonge, les charges des emprunts deviennent de plus en plus lourdes. Nous avons le devoir d'assurer par des ressources permanentes le service de ces emprunts. C'est pour nous une obligation d'autant plus stricte que le monde entier témoigne d'une plus grande confiance dans le crédit de la France. Sans doute la répartition entre les contribuables du poids des augmentations d'impôts n'est pas sans présenter des difficultés. Mais le pays est prêt à consentir tous les sacrifices qu'exige la défense nationale. Il comprend, avec son instinct profond de tout ce qui est juste et nécessaire, que l'heure n'est pas aux longues controverses. Il faut aboutir dans un effort commun de sincérité et d'abnégation patriotique. Ce que font d'autres pays ne saurait nous coûter plus qu'à eux-mêmes.

« L'augmentation des impôts n'aura pas seulement pour effet de diminuer la mesure dans laquelle nous sommes forcés d'avoir recours, pendant la guerre, à l'emprunt et de préparer le rétablissement, après la conclusion de la paix, de l'équilibre budgétaire. Elle obligera tous les contribuables à retrancher de leurs budgets une plus forte part des dépenses qui ne sont pas indispensables ; elles les incitera à mieux comprendre les devoirs d'économie qui s'imposent, en temps de guerre, à tous les citoyens. »

M. Ribot a tenu le langage, non seulement d'un habile ministre, mais d'un bon Français. Ses paroles seront mieux écoutées parce qu'elles iront d'abord au cœur de ses auditeurs.

Sa confiance et son optimisme ont leur justification dans les faits. Il a pu nous apprendre, chiffres en mains que les recouvrements budgétaires se font de manière fort satisfaisante qui témoigne d'un grand relèvement des facultés contributives. Les progrès notables signalés il y a trois mois se sont encore accentués entre le 31 juillet et le 30 septembre derniers.

Entrant dans les détails, le ministre a exposé à la Chambre que les contributions directes et taxes assimilées (toutes parts réunies : Etat, départements et communes) sont passées de 457 millions à 638 millions, soit une augmentation de 180 millions en deux mois. Il n'avait été recouvré à la même date, en 1915, que 609 millions.

L'augmentation de rendement est générale à toutes les catégories de recettes. On se félicitera surtout de celle des produits de l'enregistrement qui témoigne du mouvement de reprise des affaires.

Le relèvement à 400 francs du droit sur l'alcool,

établi par la loi du 30 juin 1916, dicté surtout par des raisons d'ordre hygiénique, devait néanmoins procurer au Trésor des plus-values appréciables. Or, on constate une diminution considérable de la consommation, 50,8 %. Néanmoins, on a enregistré pour septembre dernier, succédant à une baisse mensuelle moyenne de 5.316.000 francs, une plus-value de produit de 3 millions 305.000 francs.

Les détails que M. Ribot a fournis sur l'état actuel de notre trésorerie prouvent que ni l'état de guerre, ni la révolution survenue dans notre vie économique, ni la nécessité de dépenser et d'emprunter n'ont ébranlé en quoi que ce soit le crédit de la France qui est resté intact à l'étranger comme à l'intérieur.

Toutes nos émissions, quelles qu'en aient été la forme et la nature, n'ont cessé de rencontrer pendant le mois de septembre le même accueil favorable auprès du public français et étranger.

Les bons escomptés en Angleterre en vertu de nos conventions, pour faciliter tant nos propres règlements que ceux du commerce, nous ont procuré 567.450.000 francs.

Sur l'emprunt que nous avons contracté auprès d'un consortium de banques aux Etats-Unis et dont nous n'avions prélevé au 31 août dernier qu'une fraction, nous avons encaissé depuis cette date 182.970.000 francs.

Les Bons et Obligations de la Défense nationale nous ont rapporté une somme considérable, qui n'avait été atteinte cette année que pendant les mois de mai et de juillet : plus de 1.151 millions, dont 891.385.000 francs pour les bons et 259 millions 658.000 francs pour les obligations.

Les dépôts de fonds des particuliers chez nos comptables se sont encore accrus de 15.860.000 francs.

En dehors de ce rendement d'environ deux milliards de francs qui provient d'opérations de crédit, nous n'avons demandé à la Banque de France et à la Banque de l'Algérie que 120 millions, soit 20 millions pour la seconde et 100 millions pour la première, qui nous a encore remis 100 millions au début du mois suivant, portant ainsi le solde net de ses avances à 8.600 millions.

Comme il l'a fait dans tous ses précédents projets de loi, M. Ribot a publié le tableau faisant connaître la répartition des crédits votés ou demandés entre les services militaires et les autres chapitres de dépenses depuis le 1^{er} août 1914 jusqu'au 31 mars 1917 :

	Total général en francs
Dépenses militaires proprement dites.....	51.409.834.474
Service de la Dette publique.....	5.726.505.753
Dépenses de solidarité sociale.....	7.393.033.208
Achats de denrées pour le ravitaillement de la population civile.....	186.800.000
Autres dépenses.....	5.562.749.253
Total égal.....	70.278.922.688

Présentées sous une autre forme, en forme de comparaison entre les deux années de guerre que nous venons de vivre, ces données se résument ainsi :

	Années	
	1915	1916
(En millions de francs)		
Dépenses militaires proprement dites..	15.767	23.661
Dette publique.....	1.900	2.999
Dépenses de solidarité sociale.....	2.711	3.290
Achats de denrées pour la population civile.....	167	»
Autres dépenses.....	2.261	2.394
Total général.....	22.806	32.344

Nous avons dit au début que les dépenses générales de la France depuis la déclaration de la guerre jusqu'au 31 mars 1917 s'établissaient à plus de 72 milliards de francs. C'est qu'aux 70 milliards du total précédent, il convient d'ajouter la part des crédits votés avant la guerre pour le budget de 1914 et afférents aux cinq derniers mois de cette année.

L'exposé de M. Ribot est un exposé de clarté et de franchise. Il montre que les ressources inépuisables de la France sont bien administrées et ménagées autant qu'il est compatible avec ses besoins vitaux. Les étrangers y puiseront de la confiance dans son crédit et les Français une confiance justifiée dans leur propre avenir.

Georges BOURGAREL.

Le Parlement et les Transports

Les débats sur la crise des transports, engagés à la Chambre des députés dans la séance du 10 novembre et continués le 11, se sont terminés le 13, après une séance de 7 heures, par le vote d'un ordre du jour de confiance au gouvernement.

Dans la séance de lundi, M. le colonel Gassouin, du 4^e bureau, continuant ses explications toujours lumineusement claires et précises, prend la parole le premier. Il fait un exposé technique des causes de la crise et des mesures prises pour y remédier. Les causes, l'accroissement formidable des importations, celui des fabrications pour la guerre, celui du ravitaillement des armées, la crise du charbon, l'insuffisance du matériel et du personnel, rapidement passées en revue, l'orateur montre quelles conséquences a eu le retard dans la livraison des wagons neufs. C'est là le point capital. Le colonel Gassouin espère qu'avant peu les livraisons des 35.000 wagons commandés se feront plus rapidement. La crise s'atténuera alors. En attendant, toutes les mesures possibles ont été prises, et elles ont donné des résultats certains.

Actuellement, l'emploi de la main-d'œuvre militaire et des prisonniers permet d'améliorer les chargements et les déchargements ; les ateliers de réparation du matériel ont été agrandis et réorganisés ; on a augmenté le personnel et le nombre des femmes employées — il y en a 18.000 ; on utilise les voies navigables autant que les crues le permettent ; on a posé 1.650 kilomètres de voies nouvelles ; l'outillage des ports a été décuplé.

C'est ainsi qu'on est arrivé à réduire, dans la mesure où le permet l'état de choses actuel, les conséquences d'une situation qui n'est point particulière à la France, car la crise des transports sévit aussi en Allemagne, malgré les 130.000 wagons dont elle s'est emparée.

Le colonel Gassouin, toujours écouté attentivement et même favorablement, termine en ces termes, au milieu d'applaudissements :

« La crise des transports avait été prévue depuis longtemps : l'autorité militaire a fait tout le possible ; elle persévère dans cette voie en écoutant toutes les suggestions et s'efforçant de réaliser toutes les améliorations.

« Il serait dangereux d'ôter à l'autorité militaire les chemins de fer de la zone des armées. Dans l'intérieur, l'autorité militaire doit avoir aussi la haute main sur tout ce qui concerne le ravitaillement de l'armée en vivres et en munitions.

« L'intensité de la crise se prolongera encore quelques mois, jusqu'à l'arrivée de nouveaux wagons. Jusque-là, il faut l'espérer, le pays, mieux renseigné, se rendra compte que nous sommes en guerre et consentira à faire tous les sacrifices nécessaires pour restreindre ses besoins.

« Nous devons nous imposer une discipline de

fer, ainsi qu'on l'a dit avec raison dans la presse. C'est l'intérêt général qu'il faut envisager.

« Ces sacrifices nécessaires, le pays les acceptera pour aboutir à la victoire définitive et complète. »

Et même M. Lazare Weiller rend à l'orateur cet hommage que la Chambre tout entière ratifie :

« La Chambre remarquera qu'on n'a pris le colonel Gassouin en défaut dans aucune des questions qui lui ont été posées, quel que soit le parti par lequel il a été questionné.

« Sans doute, M. le colonel Gassouin n'est pas un magicien. Il y a peu de magiciens dans cette Assemblée. Mais on peut dire de lui qu'il n'y a à la tête d'aucun service de la guerre un officier plus actif, plus dévoué, plus clairvoyant. Si on l'avait écouté, il serait au front depuis longtemps, et sans doute il serait aujourd'hui à la tête d'une armée. Son dévouement à la chose publique fait qu'il est toujours colonel. »

M. Sembat monte ensuite à la tribune. Il considère qu'il y a, en réalité, deux problèmes : celui du chemin de fer comme instrument de transport et celui, plus vaste, du plan des transports en général.

Le problème du chemin de fer comprend : le matériel, le personnel, la direction. En ce qui concerne le matériel, on a fait le nécessaire. Mais il y a eu des retards inévitables. On peut espérer qu'en fin janvier les mesures qu'on a prises donneront tous les résultats désirables.

En ce qui concerne le personnel, le ministre confirme qu'un projet de loi augmentant les salaires des cheminots va être déposé.

Le ministre des Travaux publics aborde le fond du problème, soit la question de la direction. Tout d'abord, il déclare qu'il entend obéir rigoureusement à la loi de 1888 et que si cette loi n'existait pas, il faudrait la faire. La loi de 1888 remet la direction des chemins de fer, en temps de guerre, à l'autorité militaire et la question qui se pose est celle-ci : Est-ce qu'il y a lieu de retirer la direction des chemins de fer des mains de l'autorité militaire ?

On a proposé de la rendre aux compagnies ou de la donner au ministre des travaux publics. M. Sembat n'est partisan d'aucune de ces solutions. La première trait à l'encontre d'une nécessité qui s'impose ; celle d'une direction unique ; pour la résoudre, il faudrait une loi. Or, M. Sembat préférerait un moyen terme, qui consisterait à modifier et à compléter le système existant sans toucher à la loi de 1888.

Puis, M. Sembat passe à l'examen technique des faits. Il refait l'exposé des causes de la crise : augmentation du trafic, réduction et insuffisance du matériel, crues fluviales. Il affirme que tout ce qu'il était possible de faire a été fait et il répète, après le colonel Gassouin, que l'outillage des ports a été décuplé et l'augmentation de la navigation fluviale a été de 50 %. Sur les voies ferrées, ajoute-t-il, on a créé des navettes qui ont permis d'augmenter le ravitaillement en charbon dans de fortes proportions.

« Nous avons organisé au ministère des travaux publics, pour régler les questions d'ensemble, une conférence hebdomadaire qui réunit MM. Albert Thomas, Clémentel, Thierry, le colonel Gassouin et Claveille, continue M. Sembat.

« Le gouvernement n'entend pas dessaisir le 4^e bureau pour remettre les chemins de fer aux compagnies. Mais il y a une chose qu'on peut faire et qui sera faite. Nous demanderons au colonel Gassouin de convoquer chaque matin les directeurs des compagnies, pour les inviter à exécuter les décisions de la conférence interministérielle et en rendre compte.

« On s'est plaint de ce que les intérêts de la vie civile et du commerce ne fussent pas suffisamment pris en charge par l'autorité militaire. Ce fut là

pourtant une des préoccupations les plus constantes de M. le colonel Gassouin.

« Voici, me semble-t-il, comment l'on pourrait procéder. Sans diminuer le rôle ni l'autorité de M. le colonel Gassouin, il est possible, et le Grand Quartier Général l'estime possible, d'instituer un organisme nouveau au ministère des travaux publics. Si M. le sous-secrétaire d'Etat de l'artillerie peut se passer des services de M. Claveille, on pourrait investir M. Claveille d'un rôle de contrôleur général, tant dans la zone de l'intérieur que dans la zone des armées. » (Très bien ! Très bien !)

Dès la fin du discours du ministre, les interpellateurs montent à la tribune. Ce sont par ordre : M. Aubriot, qui réclame une organisation nationale et unique des transports ; MM. Paul Laffont, Barabant, l'amiral Bienaimé, Hesse, qui entraînent alors les débats sur le terrain politique.

Brièvement M. Sembat réplique à tout le monde. En bloc, il promet de tenir compte dans toute la mesure possible des réclamations formulées. Puis de nouveau, il précise la réforme qui doit confier à M. Claveille la haute direction des transports. Cette fois, M. Sembat indique que le 4^e bureau et le colonel Gassouin seront subordonnés à M. Claveille.

« J'ai dit et je répète, termine-t-il, que M. Claveille aurait à assurer le contrôle des grands intérêts civils et commerciaux dans la zone des armées comme dans celle de l'intérieur.

« Il s'entourera de toutes les compétences professionnelles et techniques avec les représentants du Grand Quartier Général et des compagnies. »

Après la lecture d'une dizaine d'ordres du jour, M. Sembat déclare accepter, au nom du Gouvernement, celui déposé par M. Rabier, au nom de la commission des travaux publics. C'est un des plus courts. En voici le texte :

« La Chambre, convaincue que le remède à la crise des transports ne peut résider que dans une augmentation rationnelle du matériel, une meilleure utilisation du personnel, et aussi et surtout une meilleure organisation, une direction unique et l'adoption d'un plan général ; comptant sur le Gouvernement pour obtenir des autorités tant civiles que militaires la réalisation de ce programme, passe à l'ordre du jour. »

C'est alors qu'intervient M. Briand qui, d'une manière brève et décisive, engage le gouvernement tout entier et pose la question de confiance. Après avoir rappelé que lors de l'attaque de Verdun on était pessimiste, il ajoute :

« Eh bien, regardez aujourd'hui Verdun et je ne crois pas que le coup d'œil que vous y jetterez doive entretenir ce pessimisme en vous. (Vifs applaudissements.)

« Aussi, quand je vous demande de formuler votre vote en connaissance de cause, je me garde bien de lier le sort de la France à celui du gouvernement. Je me borne à envisager la situation qui serait faite au gouvernement si un ordre du jour susceptible de porter atteinte à son autorité était adopté. C'est mon droit d'appeler votre attention sur ce point, et vous ne me reprocherez pas de me solidariser, dans la minute présente, avec l'un de mes collaborateurs et amis ; je le fais en toute conscience et en toute loyauté. A vous maintenant de prendre les responsabilités qui vous incombent ! » (Vifs applaudissements.)

Enfin, après quelques mots brefs et nets de M. André Tardieu, la Chambre passe au vote de l'ordre du jour de confiance de M. Rabier, qui est accepté par 375 voix contre 67.

R. MAGAUD.

Le Recouvrement des Impôts

Le *Journal officiel* a publié, le 12 courant, le rendement des impôts indirects et monopoles pour le mois d'octobre dernier. Ce rendement se compare ainsi avec celui d'une année normale et celui d'octobre 1915, quinzième mois de guerre :

Produits	Comparaisons avec		
	Re-couvrements	Octobre annéenormale	Oct. 1915
(En milliers de francs)			
Impôts et revenus divers :			
Enregistrement.....	59.498	-34.999	- 2.452
Timbre.....	20.884	- 9.460	+ 1.680
Impôt sur les opérations de Bourse et de commerce et pénalités.....	218	- 1.215	- 163
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.....	29.766	- 3.101	+ 6.035
Douanes.....	139.937	+77.160	+78.387
Contributions indirectes.....	46.599	-17.592	+ 1.774
Taxe de fabrication sur les huiles minérales brutes.....	66	- 145	+ 63
Sels.....	2.326	- 1.246	+ 480
Sucres.....	19.413	+ 1.666	- 991
Monopoles :			
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur les briquets, tabacs, poudres à feu).....	52.800	- 960	+ 5.772
Postes.....	19.207	- 4.961	+ 2.188
Télégraphes.....	5.053	+ 250	- 1.333
Téléphones.....	3.218	- 2.431	+ 786
Produits de diverses exploitations.....	49	- 60	+ 19
	399.034	+ 2.904	+ 91.234

Pour les dix premiers mois de 1916, la comparaison s'établit comme suit avec les mêmes périodes d'une année normale et de 1915 :

Produits	Comparaisons avec les 10 premiers mois		
	Recouvrements	Année normale	1915
(En milliers de francs)			
Impôts et revenus divers :			
Enregistrement.....	446.672	-266.168	+ 51.034
Timbre.....	135.213	-102.815	+ 8.161
Impôt sur les opérations de Bourse et de commerce et pénalités.....	1.892	- 11.379	+ 992
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.....	163.964	- 14.049	+ 20.083
Douanes.....	1.107.247	+504.287	+487.874
Contributions indirectes.....	375.959	-193.026	- 30.480
Taxe de fabrication sur les huiles minérales brutes.....	408	- 958	+ 188
Sels.....	23.536	- 4.470	- 1.237
Sucres.....	134.696	- 12.909	- 32.770
Monopoles :			
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur briquets, tabacs, poudres à feu).....	493.173	- 20.650	+ 49.478
Postes.....	182.092	- 48.934	+ 23.602
Télégraphes.....	50.504	+ 5.039	+ 1.783
Téléphones.....	29.791	- 19.214	+ 6.260
Produits de diverses exploitations (Journaux officiels).....	555	- 585	+ 125
Total.....	3.147.702	-185.833	+585.095

Les recouvrements effectués au titre des impôts indirects et des monopoles ont atteint pendant le mois d'octobre la somme de 399.033.700 fr. La comparaison avec les recettes d'octobre 1915

fait ressortir une augmentation de 91.284.500 fr. ou de 29,7 %. Par rapport au rendement du mois correspondant d'une année normale, on constate de même une plus-value de 2.904.000 fr. ou de 0,73 %.

Ces résultats sont dus, pour une large part, à l'accroissement des recettes douanières. Les droits à l'importation ont, en effet, atteint 137.120.000 fr., contre 59.355.000 fr. en octobre 1915, et 59.799.000 en période normale.

En ce qui concerne les produits de l'enregistrement, le mois d'octobre coïncidant avec l'échéance trimestrielle des taxes de timbre, de transmission et de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières dus par les sociétés et établissements publics, on pouvait s'attendre à une importante moins-value. Le déficit par rapport à une année normale ne s'en est cependant pas trouvé sensiblement augmenté. Il ne s'est élevé qu'à 30,6 % alors qu'il avait atteint 37,2 % en juillet, époque de la précédente échéance. La taxe de transmission et la taxe sur le revenu ont en effet marqué une progression notable ; d'autre part, le relèvement déjà accusé par les droits assis sur les transactions civiles et commerciales s'est encore accentué.

Les produits monopolisés persistent dans leur marche ascendante. Les taxes de consommation sur les boissons sont comme précédemment en fléchissement sur la normale ; la diminution constatée par rapport à l'année dernière sur les vins et les cidres est en partie compensée par l'augmentation du produit des bières.

Les résultats procurés par les droits sur l'alcool répondent aux prévisions qui avaient été faites lors du relèvement du droit de consommation : les quantités soumises aux droits ont diminué de 54 % ; quant aux perceptions, leur augmentation par rapport au mois d'octobre 1915 ressort à 3.466.000 fr., pour les contributions indirectes ; cette augmentation doit d'ailleurs être portée à 9.706.000 fr., si l'on tient compte des recouvrements opérés par la douane.

Enfin, les droits sur les sucres se sont élevés à 19.413.000 francs, contre 20.404.000 fr. pour octobre 1915, et 17.747.000 fr. en période normale.

Quant aux « Produits et revenus du domaine de l'Etat, produits divers, ressources exceptionnelles et recettes d'ordre », qui ne sont d'ailleurs donnés qu'à titre de renseignement, sans qu'on puisse en tirer des conclusions rigoureuses en raison des variations considérables qui se produisent dans l'époque de recouvrement d'un grand nombre d'entre eux, ils ont atteint, en octobre dernier, 53.471.500 francs, contre 26.733.600 francs en année normale, et 19.423.000 francs en octobre 1915.

Pour les dix premiers mois de l'année, le total de ces recouvrements atteint 189.924.100 francs, au lieu de 126.094.000 francs en année normale, et de 164.920.200 francs en 1915.

En ce qui regarde les contributions directes et taxes assimilées, dont la taxe a été autorisée par les lois des 29 décembre 1915, 30 mars et 30 juin 1916, disons qu'à la date du 31 octobre dernier, les évaluations budgétaires s'établissaient à 540 millions 719.241 francs, et les rôles émis à 545 millions 183.100 francs, soit, en ajoutant les centimes additionnels, 1.145.637.800 francs. Les douzièmes échus à la même date s'élevaient à 859.228.300 francs et les recouvrements effectués ayant atteint 731.282.400 francs, la différence en moins aux recouvrements par rapport aux douzièmes échus s'est chiffrée par 127.945.900 francs.

Pour la même période, en 1915, les recouvrements s'étaient élevés à 717.618.800 francs, soit une différence en moins de 13.663.600 francs aux recouvrements de 1915. Disons encore qu'en 1916 les frais de poursuites se sont élevés à 886.900 francs, soit 0,99 pour mille, contre 696.700 francs en 1915, ce qui représentait 0,83 pour mille.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	9 nov. 1916	16 nov. 1916
ACTIF		
Encaisse de la Banque :	5 009 399.572	5 023 004.228
Or.....	325.798.179	319.186.975
Argent.....	5.335.198.051	5.342.191.203
Disponibilité à l'étranger.....	894.716.446	813.613.474
Effets échus hier à recevoir à ce jour.....	221.967	748.007
Portefeuille Paris { Effets Paris.....	292.216.059	274.457.770
{ Effets Etranger.....	5.088.058	2.788.628
{ Effets du Trésor.....	1.583.761	161.767
Portefeuilles des succursales.....	333.183.896	340.947.763
Effets prorogés { Succursales.....	623.290.209	622.137.862
{ Paris.....	745.615.340	743.822.926
Avances sur lingots à Paris.....	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succursales.....	789.512.772	788.934.517
Avances sur titres à Paris.....	572.595.515	565.176.094
Avances sur titres dans les succursales.....	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	6.400.000.000	6.400.000.000
Avances temporaires au Trésor public	39.700	39.700
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	1.600 000 000	1.610 000 000
Rentes de la Réserve.....	10 000 000	10 000 000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2 980 750	2 980 750
Rentes disponibles.....	98 741 353	98 741 353
Rentes immobilisées.....	100 000 000	100 000 000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4 000 000	4 000 000
Immeubles des succursales.....	41 919 175	41 919 175
Depenses d'administration de la Banque et des succursales.....	12 911 842	14 217 057
Emploi de la réserve spéciale.....	7 301 620	7 301 620
Divers.....	498 615 891	429 812 589
Total.....	18.582.616.408	18.426.866.332
PASSIF		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697
Réserves { Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000
{ Ex-banques département. mobilières) Loi du 3 juin 1857.....	2.980.750	2.980.750
{ Ex-banques département. mobilières) Loi du 3 juin 1857.....	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.....	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.....	15.972.541.490	15.894.282.385
Arrerages de valeurs déposées.....	31.493.658	27.628.930
Billets à ordre et réceptifs.....	4.881.296	4.287.771
Comptes courants du Trésor.....	122.052.056	72.390.483
Comptes courants des Paris.....	1.038.804.475	999.886.684
Comptes courants dans les succursales.....	759.018.109	730.132.887
Dividendes à payer.....	3.836.906	49.401.573
Escompte et intérêts divers.....	48.306.666	11.963.093
Récompte du dernier semestre.....	11.963.093	11.963.093
Divers.....	364.254.765	407.661.172
Total.....	18.582.616.408	18.426.866.332

Comparaison avec les années précédentes

	21 nov. 1912	20 nov. 1913	30 juillet 1914	18 nov. 1915	16 nov. 1916
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.....	5.446.0	5.670.2	6.683.2	14.210.7	15.894.2
Encaisse or.....	3.222.8	3.526.1	4.141.3	4.807.1	5.023.0
— argent.....	751.3	640.4	625.3	362.2	319.1
Portefeuille.....	1.571.2	1.450.6	2.444.2	2.164.1	1.985.1
Avances aux partic. — à l'Etat.....	709.7	734.4	743.8	563.9	1.367.0
Compt. cour. Trésor — partic.....	200.0	200.0	200.0	7.500.0	6.600.0
Taux d'escompte.....	4 0/0	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0

Les souscriptions à l'emprunt. — La Banque de France a recueilli 3,890 millions de francs répartis entre 700,000 souscripteurs, contre 2,964 millions lors du premier emprunt, répartis entre 350,000 souscripteurs.

Voici maintenant, par ordre d'importance, les souscriptions recueillies par les établissements de crédit et les diverses autres Banques : Crédit Lyonnais, 1.314.684.000 francs ; Société Générale, 820 millions ; Comptoir d'Escompte, 750 millions ; Banque Nationale de Crédit, 201.793.000 francs ; Crédit Industriel et Commercial, 200.100.000 fr. ; Banque Suisse et Française, 135 millions ; Crédit du Nord, 117 millions ; Crédit Mobilier, 100.400.000 francs ; Société Marseillaise, 100 millions ; Ban-

que Privée, 75 millions ; Banque de Paris, 70 millions ; Crédit Foncier, 60 millions ; Banque Française, 60 millions ; Banque de l'Union Parisienne ; 60 millions ; Compagnie Algérienne, 60 millions ; Crédit Français, 55 millions ; Banque des Pays du Nord, 30.500.000 francs.

La Compagnie des Agents de Change a recueilli pour sa part 480.400.000 francs et le Syndicat des Banquiers en Valeurs, 50 millions de francs.

Premier emprunt de la Défense nationale. — Le ministère des Finances communique l'information suivante :

« Les souscripteurs du premier emprunt de la Défense nationale qui ne sont pas encore en possession des titres définitifs, recevront le paiement du coupon du 16 novembre, sur la présentation du certificat provisoire ou du reçu de ce certificat provisoire, si celui-ci a déjà été déposé pour échange.

« Dans le cas où le souscripteur ne pourrait se présenter au guichet où il a remis son certificat, il pourra toucher les arrérages à n'importe quel autre guichet du Trésor, mais le paiement n'aura lieu qu'après le délai nécessaire pour les vérifications utiles. »

L'impôt sur le revenu. — Le « Bulletin municipal officiel » du 13 novembre, contient un arrêté du préfet de la Seine relatif à la publication des rôles primitifs de l'impôt général sur le revenu pour 1916.

Les rôles sont publiés à la date du 12 novembre. C'est à compter de cette date que tout contribuable qui se croira imposé à tort ou surtaxé pourra en faire la déclaration à la mairie de l'arrondissement dans lequel il a été imposé, pendant le délai d'un mois.

Les demandes en décharge ou en réduction pourront être adressées au préfet de la Seine dans les trois mois. Elles seront écrites sur papier timbré si la cote est égale ou supérieure à 30 francs ; sur papier libre si elles sont motivées par des pertes résultant d'événements extraordinaires.

Les contributions peuvent être acquittées par virements à la caisse des percepteurs ; par mandats contributions ; par virements effectués par la Banque de France ou par les établissements de crédit autorisés ; par chèques barrés au nom de la Banque de France et émis à l'ordre du percepteur du lieu de l'imposition.

Des arrêtés semblables ont été ou vont être pris, en exécution de la loi, par les préfets des départements.

D'autre part, le Sénat a terminé, le 14 courant, la discussion générale du projet, relatif à la suppression de la contribution des patentes, après un discours pressant de M. Ribot. Elle a voté l'article 1^{er} qui supprime cette contribution et établit un impôt annuel sur les bénéfices des professions commerciales et industrielles réalisés pendant l'année précédente ou dans la période de douze mois dont les résultats auront servi à l'établissement du dernier bilan, lorsque cette période ne coïncide pas avec l'année civile.

Le renchérissement des prix et le déficit des exploitations industrielles. — Dans l'exposé des motifs du projet de loi sur l'ouverture des crédits provisoires pour le premier trimestre de 1917, le Gouvernement, après avoir passé en revue les diverses augmentations de dépenses qui pèsent si lourdement sur le budget, signale, en particulier, que le déficit du réseau de l'Etat passera, de 1914 à 1917, de moins de 76 à 206 millions ; il indique que la cause de cet état de choses réside dans la hausse formidable du prix des matières et il conclut, en ces termes, à la nécessité du relèvement des tarifs des exploitations ayant un caractère industriel :

« Nous pensons que cette analyse des dépenses

de nos divers services civils peut fournir quelques indications utiles sur les directions dans lesquelles doivent être recherchées les économies que nous avons la ferme intention de poursuivre d'accord avec vous. D'un autre côté la constatation de l'aggravation très générale et très sensible des frais de nos exploitations industrielles conduit naturellement à penser que la nécessité s'impose d'y parer à brève échéance par des relèvements appropriés des tarifs. C'est là une part de l'œuvre essentielle à entreprendre pour restaurer peu à peu l'équilibre de nos finances, dont nous ne pouvons ajourner indéfiniment le rétablissement. »

Modification de l'éclairage dans les magasins de vente et dans les établissements publics. — Le préfet de Police, considérant qu'il y a lieu, pour assurer l'accroissement du travail dans l'intérêt de la défense nationale, de réserver aux usines qui fabriquent pour l'armée, une augmentation d'énergie électrique et de gaz, sans nuire aux intérêts des ménages pour l'approvisionnement en charbon et qu'en outre les mêmes dispositions s'imposent au sujet de la consommation du pétrole et de l'essence, vient de signer le 11 novembre, l'arrêté suivant, dont l'application a commencé le 15 du même mois :

« 1^o A Paris et dans les communes du département de la Seine, les magasins de vente et d'exposition, à l'exception de ceux dont l'alimentation est l'objet principal et normal, ne pourront pas être éclairés, le soir à partir de six heures, au gaz, à l'électricité, à l'essence ou au pétrole, sauf le samedi et la veille des jours fériés.

« 2^o L'exception prévue au précédent article ne s'étendra pas aux pâtisseries, aux magasins de confiserie et aux maisons de thé. Elle sera applicable aux pharmacies, aux salons de coiffure et aux bureaux de tabacs.

« 3^o Les cafés, y compris ceux qui font partie des établissements de spectacles, et les restaurants, seront fermés à partir de neuf heures et demie du soir.

« Les théâtres, concerts et cinématographes, dont l'heure de fermeture n'est pas modifiée, feront relâche au moins un jour par semaine.

« 4^o Le Secrétaire général de la Préfecture de police, les maires des communes du département de la Seine et les fonctionnaires et agents de la force publique dans le ressort de la Préfecture de police sont chargés de l'exécution de la présente ordonnance. »

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 8 novembre, s'établit comme suit :

Département d'émission	Liv. sterl.
Billets émis.....	73.039.000
Dette de l'Etat.....	41.015.400
Autres garanties.....	7.434.900
Or monnayé et en lingots.....	54.589.000
	<u>73.039.000</u>
Département de Banque	
Capital social.....	44.552.000
Dépôts publics y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....	51.597.000
Dépôts divers.....	144.252.000
Traites à sept jours et diverses.....	20.000
Solde en excédent.....	3.222.000
	<u>180.643.000</u>

Garanties en valeurs d'Etat.....	42.188.000	Liv. sterl.
Autres garanties.....	100.682.000	
Billets en réserve.....	35.867.000	
Or et argent monnayé en réserve.....	1.906.000	
	<u>180.643.000</u>	

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets public	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.398	9.967	20.40	6%
20 sept. 1916	54.579	35.978	157.178	138.291	37.056	23.56	6%
27 — — —	53.553	36.536	154.856	137.575	35.467	22.40	»
4 octob. — —	54.630	37.069	169.639	151.856	36.017	21.23	»
11 — — —	55.696	36.854	164.495	144.961	37.302	22.70	»
18 — — —	56.255	36.468	164.086	143.578	38.237	23.30	»
25 — — —	56.063	36.686	164.716	144.631	37.827	22.96	»
1 ^{er} nov. — —	56.363	37.224	167.729	147.801	37.589	22.40	»
8 — — —	56.495	37.172	162.849	142.870	37.773	23.19	»

Aperçu financier. — L'impression du Stock-Exchange de Londres sur la situation militaire est excellente. Sur le marché, on regarde également de façon favorable l'ajournement du Reichstag. Les achats d'obligations du Gouvernement influencent le marché, et les disponibilités de ces valeurs ne semblent pas égaler la demande.

Outre les déplacements importants en banque les liquidations en banque dans la métropole et les provinces, les statistiques du Board of Trade démontrent la solidité de la situation monétaire anglaise, les acheteurs attendant simplement le moment opportun. L'annonce de l'emprunt anglais mis à long terme en janvier, a contribué largement à la hausse de trois points durant la semaine sur l'emprunt de guerre 4 et demi actuel.

RUSSIE

La récolte des céréales en 1916. — D'après des évaluations rectifiées, le montant brut de la récolte des principales céréales pour la Russie, en 1916, est évalué comme suit, comparativement aux rendements moyens des années précédentes, en pouds de 16 kilos 380 :

	1916	Moyennes précédentes
Seigle.....	1.390.165	1.165.000
Blé d'hiver.....	443.489	360.000
Blé de printemps.....	434.699	660.000
Orge.....	473.219	550.000
Avoine.....	743.264	715.000
Total.....	<u>3.489.836</u>	<u>3.450.000</u>

On peut donc espérer que la Russie d'Europe disposera cette année de la quantité habituelle de céréales alimentaires et fourragères suffisante pour couvrir plus que largement les besoins de l'armée et de la population civile. Les indications détaillées font encore défaut en ce qui concerne la qualité du grain, mais tout permet de croire qu'elle ne sera pas inférieure à la moyenne pour le grain d'hiver. Celui de printemps, surtout le blé, est menu et gâté par endroits.

En Transcaucasie, la récolte est moyenne, et dans certaines régions, notamment dans les gouvernements de Tiflis et d'Erivan, supérieure à la moyenne.

On croit également que la Sibirie fournira cette année, malgré la récolte très déficitaire de l'an passé, une certaine quantité d'approvisionnements en grains.

Au Turkestan, les stocks sont évalués à plus de

25 millions de pouds pour le blé, à environ 9 millions pour le seigle, 25 millions pour l'avoine, 8 millions pour l'orge.

Pour résumer, la récolte des céréales alimentaires et fourragères de l'Empire doit être considérée comme égale à la moyenne et même comme supérieure pour les céréales d'hiver. Comme, d'autre part, la diminution de la surface totale enssemencée n'est pas trop sensible, ainsi qu'il ressort des chiffres préliminaires, il est certain que la Russie, tout comme l'année dernière, possèdera des approvisionnements considérables de grains.

Bilan de la Banque Impériale de Russie. — Le dernier bilan de la Banque Impériale de Russie, arrêté au 23 octobre/5 novembre 1916, se compare ainsi avec le précédent :

	16/29 oct. 1916	23 oct/5 nov. 1916	Comparaïson
Actif :			(Millions de roubles)
Or (lingots, monnaies et bons de l'administr. des Mines).....	1.559	1.557	— 2
Or à l'étranger.....	2.055	2.055	—
Billon d'argent et de cuivre.....	107	110	+ 3
Effets escomptés.....	259	265	+ 6
Bons du Trésor à court terme.....	5.368	6.014	+ 646
Prêts sur titres.....	377	406	+ 29
— sur marchandises.....	42	42	—
— aux institutions de crédit populaire.....	61	59	— 2
— agricoles.....	19	19	—
— industriels.....	7	7	—
— aux Monts de Piété.....	14	14	—
Effets protestés.....	1	1	—
Titres appartenant à la Banque.....	129	141	+ 12
Divers.....	122	127	+ 5
Solde du compte des succurs.....	753	553	— 200
Total.....	<u>10.873</u>	<u>11.370</u>	<u>+ 497</u>
Passif :			
Billets de banque émis, sauf ceux en caisse de la Banque (1).....	7.845	7.935	+ 90
Capital.....	55	55	—
Dépôts.....	18	17	— 1
Comptes courants du Trésor.....	204	201	— 3
— spéciaux et consignations.....	550	542	— 8
— courants des particul.....	1.466	1.552	+ 86
Mandats non acquittés.....	27	28	+ 1
Intérêts sur les opérations de l'exercice.....	373	377	+ 4
Sommes transitoires et divers.....	355	663	+ 308
Total.....	<u>10.873</u>	<u>11.370</u>	<u>+ 497</u>

(1) Les billets en caisse s'élevaient, au 16/29 octobre, à 105.120.000 roubles et, au 23 octobre/5 novembre, à 90 millions 81.000 roubles.

ITALIE

Nouvelles mesures financières. — Un décret introduit de nouvelles mesures financières dont le revenu est évalué à environ 200 millions par an.

Ces mesures comprennent une augmentation d'impôt sur les bénéfices extraordinaires de guerre, la création d'un impôt sur les militaires non combattants, la création d'une taxe sur les parfumeries et les spécialités médicinales, l'introduction de nouveaux droits de timbre et l'augmentation du prix du papier timbré, l'augmentation des taxes sur les motocycles et les automobiles, l'augmentation des impôts sur les terrains et sur certaines catégories de profits mobiliers, l'introduction d'un droit de guerre sur les loyers et des modifications des tarifs postaux et télégraphiques, l'institution du monopole sur les cartes à jouer.

La consommation de la viande. — Après deux longues séances, la commission des ravitaillements vient de décider, le 9 courant, de proposer au Gouvernement l'interdiction pendant deux jours consécutifs pour chaque semaine de l'abatage et de la vente publique de viande de toute espèce d'animaux et de la consommation de viandes fraîches dans les hôtels, restaurants, etc. Mais la fourniture serait assurée aux malades par l'intermédiaire des hôpitaux et des institutions de bienfaisance.

L'importation du charbon anglais. — Le Lieutenant général du Royaume vient de signer un décret subordonnant à la concession de permis spéciaux l'importation des charbons anglais de la part des particuliers. Ces permis seront délivrés par un comité central présidé par le sous-secrétaire d'Etat pour l'Industrie, le Commerce et le Travail et composé d'un délégué de chacun des ministères de l'Industrie, Commerce et Travail, des Transports, de la Guerre et de la Marine et de quatre représentants industriels qui ne soient pas commerçants de charbons.

Sur proposition de ce Comité central, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Travail établira les prix de vente maxima des charbons anglais ainsi que les règles pour la détermination des prix maxima de revente en détail. L'application de ces prix entrera en vigueur le 1^{er} décembre prochain.

Le même ministre fixera le maximum des frets qui pourront être exigés par les navires battant pavillon national pour le transport des charbons d'Angleterre en Italie.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 7 novembre 1916, accuse, sur celui du 31 octobre, les variations suivantes :

	31 octobre		7 novembre		Comparaison
	(En millions de marks)				
Encaisse or	2.506	2.512	+	6	
— argent	16	16			
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts	229	253	+	24	
Portefeuille d'es-compte	7.878	7.795	—	83	
Avances	14	15	+	1	
Portefeuille titres	79	66	—	13	
Circulation	7.260	7.246	—	14	
Dépôts	3.458	3.404	—	54	

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	83	2.909	1.258	2.081	202	5 %
7 août 1916	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 %
14 sept. ...	2.470	22	287	6.879	3.467	7.554	12	5
23 — ...	2.472	21	212	6.860	3.680	7.688	10	»
30 — ...	2.485	19	392	7.370	6.267	0.759	10	»
7 oct. ...	2.493	18	370	7.230	3.216	17.466	11	»
14 — ...	2.501	17	340	7.127	3.290	7.479	11	»
23 — ...	2.503	17	361	7.034	3.586	7.616	11	»
31 — ...	2.506	16	229	7.260	3.458	7.878	14	»
7 nov. ...	2.512	16	253	7.246	3.404	7.795	15	»

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

La crise alimentaire. — La presse suisse vient de recevoir de Dresde, des détails intéressants sur une grosse manifestation qui a eu lieu le jour des Morts, et qui indique clairement l'état des esprits dans la capitale saxonne.

« Un cortège de 80.000 personnes ayant à sa tête les chefs du parti socialiste saxon a parcouru les rues de Dresde et s'est rendu devant le ministère de l'Intérieur, situé au centre de la ville, près du palais royal. Puis une députation, conduite par le député socialiste Fleissner, s'est rendue auprès du ministre de l'Intérieur. M. Fleissner a déclaré au ministre :

« Nous voulons des vivres, nous voulons la paix. Le peuple est au bout de ses ressources. Aussi le Gouvernement saxon doit-il faire sentir son influence à Berlin en faveur de la paix. »

« Le ministre de l'Intérieur a répondu qu'il reconnaissait le bien-fondé des plaintes relatives à la disette et à la cherté des vivres, mais qu'il ne pouvait pas promettre d'agir sur le Gouvernement impérial en faveur de la paix. Après quoi, M. Fleissner a averti le ministre que le peuple était à bout de patience.

« La députation s'est retirée et l'important cortège s'est ensuite rendu à l'Hôtel de Ville où le bourgmestre a reçu les délégués. M. Fleissner, prenant à nouveau la parole au nom de ses concitoyens, s'est borné à faire allusion à la question des vivres. Le bourgmestre a assuré la députation de sa sympathie, ajoutant que les autorités étaient dans l'impossibilité de procurer des vivres à la population.

« Dans ce cas, répliqua M. Fleissner, vous devez arrêter la guerre. »

La question des pommes de terre. — Ce grave problème fait l'objet des commentaires les plus vifs de la presse allemande. La *Staatsanzeiger* de Wurtemberg publie une note officielle sur cette question :

« Pour couvrir les besoins de la population wurtembergeoise le projet initial avait calculé que les associations communales surproductrices du pays fourniraient aux associations déficitaires 670.000 quintaux et que 1.580.000 quintaux seraient importés de l'extérieur, soit donc plus de 2 millions de quintaux. Il est clair que de pareilles quantités ne pouvaient pas être livrées dans les caves des consommateurs au fur et à mesure de la récolte. Le Landtag l'a si bien compris dans sa session d'été, qu'il a décidé que la couverture des besoins d'hiver devait être assurée avant le 20 décembre.

« L'irritation de la population serait donc incompréhensible si un concours de circonstances regrettables n'avait ralenti à tel point les arrivages de pommes de terre, que l'alimentation quotidienne a été compromise. La première raison est d'abord le mauvais temps qui a causé aux travaux de la campagne un retard d'une quinzaine au moins. Puis les cultivateurs ont été absorbés par les travaux de battage des céréales, dont une prime encourageait la prompt livraison à l'autorité militaire. Il faut y ajouter le manque de main-d'œuvre et d'attelages. Mais la cause prépondérante a été l'influence néfaste du mauvais temps sur la croissance des pommes de terre, influence qui s'est traduite nettement par une diminution des estimations de la récolte entre le 20 septembre et le 5 octobre.

« Beaucoup de cultivateurs qui avaient déjà vendu des pommes de terre ont craint de n'en avoir plus assez pour leurs propres besoins et n'ont pas voulu vendre de nouvelles quantités avant de connaître le rendement total de leur récolte. De là, une certaine retenue de pommes de terre. Il va de soi que les autorités compétentes n'ont pas seulement accordé toute leur attention à ces événements, mais qu'elles ont aussitôt fait le nécessaire pour parer le plus tôt possible à cette pertur-

urbation. A cet effet, elle ont dû admettre le fait regrettable — auquel nulle mesure ne peut rien changer, non plus que le silence imposé ça et là à la presse — que la récolte de pommes de terre est considérablement moindre qu'on ne l'avait admis lors de l'établissement des premiers plans de répartition. La conséquence était une limitation de la consommation. Le *Kriegsernährungsamt* a donc réduit, le 14 octobre, la ration de pommes de terre, non seulement pour les consommateurs, mais aussi pour les producteurs ; il a complètement interdit de donner des pommes de terre au bétail et a supprimé provisoirement le commerce des pommes de terre de semence.

« Cette mesure, en diminuant les quantités allouées aux associations communales et en augmentant en outre les quantités dont le producteur dispose pour la vente, a permis à l'Office de l'Empire des pommes de terre d'exercer une forte pression sur les associations communales tenues à des livraisons. De plus le président du K. E. A. a activé la livraison des pommes de terre en dissimulant par ses déclarations à la tribune et dans la presse les illusions que certains se faisaient sur une élévation probable des prix maxima.

« Le Gouvernement wurtembergeois devait d'abord presser les livraisons des associations communales étrangères. Il s'agissait ensuite de réglementer à nouveau les livraisons des associations communales indigènes et de modifier la répartition. A cette fin, le ministre convoqua le 16 octobre tous les fonctionnaires supérieurs. A la suite de cette conférence, le ministre a chargé l'Office wurtembergeois des pommes de terre d'établir la nouvelle répartition entre les districts surproducteurs et les districts déficitaires en tenant compte des nouveaux taux de consommation et de l'estimation de la récolte. Il a donné pouvoir aux fonctionnaires supérieurs de hâter par tous les moyens, les livraisons, de procéder à l'expropriation en cas de résistance des cultivateurs et de recourir, s'il le faut, à la troupe.

« En outre, dans toutes les communes, il doit être procédé à une estimation de la récolte par une commission départementale indépendante. Enfin les fonctionnaires supérieurs ont le droit de réglementer la consommation partout où ce n'est pas déjà fait ; un règlement type leur sera fourni par le ministre. De plus, le ministre de l'Intérieur a prié le ministre de la Guerre d'accorder dans une large mesure des permissions agricoles, de détacher des hommes et d'envoyer des prisonniers de guerre pour aider aux travaux de la récolte et de prêter des attelages à des prix modiques ; de son côté, le ministre des Affaires étrangères, section des communications a été prié de prendre toutes les mesures propres à éviter des retards dans les transports des pommes de terre par suite du manque de wagons.

« Si cet ensemble de mesures n'a pas eu dès les premiers jours un effet palpable, cela tient à la nature de la chose. Un certain arrêt est encore survenu, par suite de la période de froid qui nous a surpris vers le 20 octobre et qui a suspendu la récolte pendant plusieurs jours. Depuis, la température s'est adoucie et la livraison des pommes de terre s'est améliorée ; à tel point qu'à Stuttgart on peut de nouveau, non seulement couvrir les besoins quotidiens, mais commencer des approvisionnements. Si la température en novembre permet une certaine régularité dans les transports de pommes de terre, on peut espérer que la ville possèdera à temps des approvisionnements suffisants pour couvrir les besoins des mois les plus froids. »

La crise des légumes en Allemagne. — On annonce d'Amsterdam que l'Allemagne s'efforce de réglementer le commerce des marchands de légumes ; elle a décidé que les légumes achetés aux Pays-Bas

ne pourraient y être livrés qu'à l'intervention d'un certain nombre de firmes déterminées. Ainsi, la libre concurrence deviendrait impossible aux dépens tant des exportateurs que des producteurs. Aussi, l'Association des exportateurs de légumes de Loosduinen a décidé, en collaboration avec toutes les associations sœurs du pays, d'adresser une protestation à l'Office central d'achats à Berlin, pour faire savoir qu'il ne serait livré à l'Allemagne qu'aux anciennes conditions et aux anciens clients. Les cultivateurs sont d'accord, car ils craignent que bientôt il n'y ait aux ventes publiques qu'un acheteur unique, fixant alors le prix comme il l'entend ; ils estiment qu'il est préférable d'arrêter toutes ventes pendant huit jours pour forcer la main à l'Allemagne.

Le *Handelsblad* d'Amsterdam confirme que la disette de pommes de terre devient très menaçante en Allemagne. Les cultivateurs du Limbourg réalisent un gain de 4 florins par sac passé en contrebande.

La crise des transports. — Ce délicat problème ne nous atteint pas seuls ; nos ennemis, ainsi que l'a si bien dit le 13 courant à la Chambre M. Briand en souffrent également. On annonce, en effet, de Berne que les industriels allemands sont vivement préoccupés par la pénurie de wagons qui se manifeste dans le pays, notamment dans la province rhénane-westphalienne. Plusieurs entreprises viennent de cesser leur exploitation, étant donné l'impossibilité de trouver les wagons pour transporter le combustible. Ce sont tout particulièrement celles éloignées des mines de houille ou non pourvues de réserves suffisantes. Les industriels craignent également que la pénurie de wagons n'ait une influence défavorable sur la production de la fonte, car les charbonnages éprouvent de très grandes difficultés à assurer les expéditions vers les hauts fourneaux. Le syndicat des houilles rhénane-westphalienne, de qui on attendait une intervention efficace, vient de se déclarer impuissant à modifier l'état de choses existant.

Il annonce en outre que le charbon continuera à s'accumuler sur les carreaux des mines et il ne prévoit aucune amélioration d'ici à la fin de l'année. On ne peut pas trouver les moyens de transport suffisants, les autorités militaires ayant réquisitionné des wagons pour le service dans les pays envahis par les troupes. Il est bien question de limiter le nombre des rapides circulant dans l'empire, mais les industriels remarquent avec raison que les wagons ainsi rendus disponibles ne pourront pas servir au transport des marchandises. Ils ajoutent que si les autorités ne prennent pas des mesures rapides le pire est à craindre.

C'est obéissant à leurs injonctions que le ministre de la guerre a publié un décret constituant une commission spéciale chargée de prendre rapidement les mesures aptes à résoudre la crise des transports. Cette commission sera composée de représentants du grand état-major allemand, du district minier de Dortmund, du syndicat des houilles rhénane-westphalienne, de l'association des maîtres de forges allemands et de celle de l'industrie minière.

AUTRICHE-HONGRIE

Le cinquième emprunt de guerre autrichien. — Au cours de la dernière séance tenue par la commission de contrôle de la Dette publique du Reichsrath, le ministre des finances, M. Marek, a prononcé un discours, où il a fait les déclarations suivantes :

« D'après mes principes sur le crédit public, les obligations de l'Etat doivent être remplies, quoi qu'il arrive. Un Etat qui serait insolvable ne pourrait trouver nulle part de crédit pour les besoins de son administration. Il faudra recourir, après la guerre surtout, au crédit de l'étranger, afin de

satisfaire nos besoins en matières premières. Nous ne trouverons ce crédit qu'autant que l'étranger aura la conviction que le crédit public de l'Autriche, dans la tempête effroyable à laquelle notre patrie résiste courageusement, est resté inébranlable.

« Le service des intérêts doit être assuré à tout prix ; c'est pourquoi nous devons songer constamment à l'augmentation des recettes publiques. Il se peut que sur beaucoup d'autres points nous soyons d'opinion différente ; mais nous sommes tous unis par une ferme confiance dans le salut de la patrie et dans la capacité de travail et l'esprit de sacrifice de son peuple. »

Le ministre des Finances a fait ensuite des communications au sujet de la forme du 5^e emprunt de guerre, dont l'émission est imminente. Cet emprunt consistera en obligations amortissables à 5 1/2 %, en 40 ans, et en bons du Trésor à 5 1/2 % valables pendant 5 années 1/2. La commission a décidé d'approuver l'emprunt.

A ce sujet, la *Wiener Bankverein* adresse aux sociétés d'assurance suisses une circulaire pour les engager à participer, et largement, au cinquième emprunt de guerre austro-hongrois, assurant les souscripteurs bénévoles, qu'elle leur fera, sous tous les rapports, (c'est la banque qui souligne), les conditions de faveur les plus considérables possible.

Nous doutons fort que malgré le « haut rendement » qu'on fait miroiter aux yeux de nos directeurs d'assurance, répond le *Journal de Genève*, ceux-ci s'embarquent avec les fonds de leurs sociétés dans une pareille galère !

Le problème alimentaire. — L'*Arbeiter Zeitung*, organe ouvrier de Vienne, annonce que l'ancien ministre des finances Beck ayant refusé, au dernier moment, le poste de dictateur pour les vivres en Autriche, on a donc proposé ce poste à l'ancien ministre des finances Korytowsky. Mais ce dernier ayant également refusé, on renonça donc à ce projet de créer un ministère pour les vivres en Autriche, personne ne voulant prendre la responsabilité de ce poste. Le journal dit que cette décision a vivement inquiété la population autrichienne, attendu qu'un département pour les vivres est absolument nécessaire, la patience de la population ne pouvant plus résister bien longtemps à l'état de choses actuel.

Le journal autrichien *Zeit* déclare que l'opposition hongroise a refusé de participer au conseil général de l'alimentation créé par le gouvernement hongrois.

En outre le correspondant du *Morning Post* à Budapest télégraphie que le *Pesti Naplo* publie un article dans lequel il dit que la population est exaspérée. Il demande une réglementation en ce qui concerne la nourriture. Il ajoute que si la situation ne s'est pas améliorée avant la fin de l'année, la condition des classes pauvres sera absolument désespérée.

De plus, dans une assemblée publique tenue à Vienne, le bourgmestre lui-même, M. Weisskirchner, a déclaré devant de nombreux ministres et fonctionnaires, au cours d'une longue conférence sur la question d'approvisionnement :

« De temps en temps paraissent dans la presse des articles plus ou moins officieux qui représentent notre situation économique comme, des plus brillantes.

« De ces articles on conclut que tout existe en abondance. Pourquoi ne pas dire tranquillement la vérité à la population de Vienne ? En réalité, les réserves de vivres sont à peine suffisantes pour nous protéger contre la famine, mais pas assez pour être gaspillées.

« Un rationnement est absolument nécessaire. C'est Vienne qui souffre le plus, car elle vit pres-

que exclusivement de l'importation. La Hongrie était notre plus grand fournisseur, elle ne nous envoie presque plus rien maintenant.

« L'administration municipale n'a, à elle seule, pas les pouvoirs nécessaires pour obvier à toutes les difficultés et il est nécessaire que le gouvernement intervienne avec la plus grande énergie pour assurer notre ravitaillement.

« C'est seulement en réunissant toutes nos forces qu'il sera possible de résister jusqu'à la fin de la guerre. »

Enfin, le correspondant des *Dernières Nouvelles de Leipzig*, à Vienne, donne les détails suivants sur la situation alimentaire dans cette ville :

« Il y a des cartes de pain, farine, sucre, café et graisse. On a deux jours sans viande par semaine et un jour sans graisse. Les cartes, du reste, ne suffisent pas pour obtenir quelque chose : dès le matin, sur les magasins de provisions, on lit les inscriptions : « Le pain est tout vendu ; il n'y a plus de farine », etc., etc., il en est de même pour le lait, le beurre, le café, le sucre, le cacao, etc. Si l'on veut quelque chose, il faut se planter dès minuit devant les magasins afin d'arriver les premiers.

« C'est surtout dès qu'on introduit des prix maxima qu'on ne peut plus obtenir de marchandise. On avait des pommes de terre à volonté lorsqu'on institua le prix de 56 hellers le kilo. Dès que le prix fut fixé à 18 hellers, pendant des semaines on en manqua.

« Il en est de même pour la viande de porc et le café. Maintenant que le prix de ce dernier article est de 8 couronnes par kilo, on ne peut plus en recevoir que 125 grammes par mois, tandis qu'à Budapest où le kilo vaut 14 à 15 couronnes, on peut en obtenir davantage. D'ailleurs, il y a un moyen de se procurer tout sans carte, c'est de payer plus cher que les prix maxima par des voies détournées.

« Actuellement, à Vienne, la viande se paie de 9 à 14 couronnes et le poisson de mer de 7 à 8 couronnes le kilo. »

ESPAGNE

La dette flottante espagnole. — Lors de la récente émission de 224 millions de pesetas d'obligations du Trésor 4 % à six mois, renouvelables, la presse espagnole a établi la situation de la dette flottante et du Trésor. En voici le résumé :

Des 224 millions de pesetas récemment mis en souscription, il a été à peine demandé, à ce jour (23 octobre), 59 millions ; il reste donc à placer 165 millions.

Pour le Trésor, cependant, cela n'a pas d'importance, parce que le total de l'émission offerte a été cédé à la Banque, qui l'a porté au crédit de l'Etat.

Au dernier bilan hebdomadaire de la Banque d'Espagne, le compte débiteur du Trésor, qui s'élevait à 74.800.000 pesetas, a disparu pour faire place à un compte créditeur du même de 73.360.000 pesetas, qui servira aux besoins de l'Etat jusqu'à la fin de l'année.

Partant de cette base que lesdits 224 millions de pesetas se trouvent réellement et effectivement déjà négociés, une revue espagnole établit, comme suit, l'état de la dette flottante du Trésor en circulation :

Obligations 3 0/0	22.000.000
Obligations 4 0/0	278.000.000
Obligations 4 1/2 0/0	248.000.000
Obligations 4 3/4 0/0	272.000.000
Total	920.000.000

Les premières obligations sont à l'échéance du 1^{er} janvier prochain ; les secondes sont au 1^{er} avril 1917 ; les troisièmes, au 1^{er} juillet 1917 et les dernières, au 1^{er} juillet 1920.

Ce total de 920 millions de dette flottante est celui qu'il faut consolider en dette de l'Etat, dans un délai relativement court, car, si les obligations 4 3/4 % sont à l'échéance du 1^{er} juillet 1920, il est naturel qu'elles soient converties en même temps que les autres.

La *Semana Financiera* rappelle, à ce sujet, qu'à la fin des guerres coloniales, le montant de la dette flottante du Trésor espagnol s'élevait à 1.100 millions, soit 180 millions de moins qu'aujourd'hui.

Mais cette situation déjà délicate peut se trouver aggravée par le projet de budget extraordinaire de 2.133 millions de pesetas, à porter sur 10 années, qui est actuellement soumis aux Cortès, mais qui contient une autorisation d'émettre la totalité, si besoin est.

Avec la conversion de la dette flottante, cela ferait un total de 3.053 millions, qui viendrait s'ajouter à la dette consolidée de l'Etat.

Il est vrai que les dépenses prévues dans le budget extraordinaire sont, pour la plupart, productives. Mais il n'en est pas moins vrai aussi qu'avec la consommation de capitaux qui se fait en ce moment, il sera difficile à l'Espagne toute seule de mener à bien une opération de cette importance.

Le mouvement des Chemins de fer espagnols en 1915. — Durant l'année 1915, il a été ouvert à l'exploitation 199 kilomètres. Le nombre total des voyageurs qui ont circulé sur les divers réseaux a été de 62.588.880, soit 4.298 par kilomètre exploité, c'est-à-dire sur 14.561 kilomètres.

Le mouvement moyen journalier a été de 71.477 voyageurs.

Il a été transporté, en 1915, 30.705.695 tonnes de marchandises. Les produits bruts des Compagnies se sont élevés à 401.911.225 pesetas, contre 385.090.927 en 1914 ; le produit moyen kilométrique a été de 27.602 pesetas.

SUISSE

Le budget fédéral pour 1917. — Le Conseil fédéral vient de publier les chiffres du budget de 1917.

Le total des recettes est de 168.872.000 francs ; celui des dépenses de 216.042.000 francs. L'excédent présumé des dépenses est ainsi de 46.170.000 francs. Les recettes se sont élevées de 15.952.000 francs ; les dépenses sont montées de 24.982.000 francs.

Parmi les fortes dépenses en plus, le Conseil fédéral signale le service de la dette consolidée et de la dette flottante, la dépense pour l'instruction, l'habillement, l'armement et l'équipement des troupes, les assurances sociales pour les allocations de renchérissement. Cette dernière dépense est estimée à elle seule à 3.600.000 francs.

La note des Alliés au Conseil fédéral. — La *Gazette de Lausanne* reçoit de Berne une communication qui l'informe que la note remise mardi au palais fédéral par l'ambassadeur de France, au nom de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, a été communiquée vendredi matin au Conseil fédéral où il a été décidé de ne faire aucune communication au public.

« Si nous sommes bien informés, dit la *Gazette de Lausanne*, l'Entente ne demande pas à être admise au bénéfice des principes que la Suisse a acceptés dans ses négociations avec l'Allemagne.

« Si, en tant que Suisses, nous pouvons obtenir des concessions de ce côté, on en voudrait d'équivalentes de l'autre, puisque le point principal semble être l'égalité des traitements. Le Conseil fédéral n'a fait part de ses intentions à personne, mais nous croyons savoir qu'il considère la note des Alliés comme le point de départ de nouveaux pourparlers, ce qui permet de présumer qu'avant de transmettre sa réponse aux gouvernements de l'Entente,

on placera l'Allemagne en face de la situation très difficile où nous nous trouvons. »

Le journal oppose la théorie qui a été jusqu'ici celle de l'Entente et qui s'est résumée dans la constitution de la société suisse de surveillance en vertu de laquelle les produits qui sont fournis à la Suisse par un groupe de belligérants ne doivent pas être exportés chez l'autre.

« Ce principe, écrit-il, était parfaitement admissible, mais l'Allemagne ne se contente pas de nous interdire d'exporter ses charbons et ses machines, elle veut que ses produits ne puissent servir, même indirectement, à ses ennemis. Les puissances ententistes se posent donc sur le même terrain. « C'est donc la guerre économique poussée jusque dans ses conséquences les plus extrêmes. »

ETATS-UNIS

L'élection présidentielle. — C'est décidément M. Wilson qui l'emporte sur M. Hughes dans l'élection présidentielle aux Etats-Unis. La lutte aura été des plus vives, puisque quelques voix seulement séparent les noms des deux candidats. Les résultats officiels définitifs ne sont pas encore connus, mais on parle de 252 voix pour Wilson, de 239 pour Hughes, et d'environ 60 votes encore douteux.

Commentant les résultats de l'élection, le *World* de New-York, publie une série d'articles rédigés par un journaliste retour d'Allemagne, qui expose les raisons pour lesquelles l'Allemagne a la haine de l'Amérique. Le dernier article publié s'intitule : « C'est Wilson que vise la haine de l'Allemagne » et il développe cette thèse que le président Wilson personnifiant l'Amérique, c'est sur lui que se concentre la haine des Germains.

Ce journaliste, dont l'enquête fut naturellement faite avant le scrutin du 7 novembre, cite les propos suivants d'un fonctionnaire qu'il ne nomme pas, appartenant à l'office impérial des affaires étrangères à Berlin : « Quand bien même l'Allemagne saurait pertinemment que Hughes sera son ennemi, elle fera tout son possible pour anéantir Wilson. Ecrasons Wilson, disent les Allemands, et s'il arrive que Hughes ne soit pas autre qu'un nouveau Wilson, nous l'écraserons, lui aussi, dans quatre ans. »

Le rédacteur du *World* observe d'autre part que l'Allemagne désire ardemment voir Wilson faire des démarches en vue de mettre fin à la guerre, bien qu'elle ne soit pas encore disposée à autoriser officiellement de pareilles démarches. « Les Américains, conclut-il, n'ont pas réussi jusqu'ici à rétablir la paix et c'est là aux yeux des Allemands un crime d'une gravité telle que l'échec allemand pour imposer militairement la paix n'est rien en comparaison. C'est encore là une des raisons pour lesquelles la défaite de Wilson au jour des élections serait considérée comme un immense triomphe de l'Allemagne. »

MEXIQUE

L'anarchie au Mexique. — On n'ignorait pas, dans ces derniers temps, qu'un nouveau mouvement se dessinait contre le général Carranza ; mouvement conduit par la coalition de Villa, de Zapata et de Félix Diaz, ce dernier, neveu de l'ancien président.

Le général Carranza s'est enfui de Mexico et on annonce que le général Villa vient d'occuper la villa de Chihuahua. Le mouvement qui se dessine contre le gouvernement de Carranza prend même un caractère de gravité exceptionnel.

C'est pourquoi on ne croit pas que le gouvernement américain puisse maintenant se refuser à transformer la colonne d'expédition, qui opère depuis plus de 2 ans au Mexique, en véritable armée d'invasion et de pacification.

Revue Commerciale

La situation agricole. — Le Ministère de l'Agriculture publie la note suivante :

Le mois d'octobre a été généralement pluvieux dans les régions septentrionales de la France, et seulement vers la deuxième décade dans les autres. Pour ces dernières régions, d'une façon générale, le temps a été beau et même sec jusqu'au 15 dans certains départements et jusqu'au 25 dans les autres. Quelques gelées se sont fait sentir presque partout dans la deuxième quinzaine. Des apparitions de neige ont eu lieu en outre dans certaines parties de l'Est et du Sud-Est.

Ces conditions météorologiques ont entravé dans la plupart des régions et dans une assez large mesure les travaux agricoles de la saison. Toutefois, les jours les plus propices ont été mis à profit pour l'exécution des labours et des semailles de céréales d'hiver. Les battages se sont poursuivis aussi activement que possible.

Si la production des racines fourragères est satisfaisante dans son ensemble, celle des pommes de terre l'est moins : dans un certain nombre de départements, on considère que probablement ces tubercules seront de mauvaise conservation.

Les vendanges sont terminées à peu près partout. La récolte est médiocre dans le Nord-Est et certaines parties de l'Est ; mais dans les autres régions, le vin, quoique un peu inférieur aux prévisions comme rendement, sera de bonne qualité.

Dans les départements de l'Ouest producteurs de fruits à cidre, la récolte a été faible ; par contre, dans la région pyrénéenne la production de cidre est considérée comme très supérieure à la moyenne.

La récolte du maïs est bonne dans l'Aude, la Corse, la Haute-Garonne, les Basses-Pyrénées et les Pyrénées-Orientales. Le rendement de la chicorée est très satisfaisant dans le Pas-de-Calais. La production des châtaignes, assez importante dans la Corse, la Haute-Vienne, est abondante dans l'Aveyron. Dans ce dernier département, la récolte de noix est aussi excellente.

Soies. — Voici, d'après les renseignements publiés par le ministère de l'Agriculture, le tableau de la production séricicole des 5 dernières années (pour 1916 les chiffres ne sont que provisoires) :

	Production (Kilogrammes)	Valeur (Francs)
1912.....	6.278.504	18.317.791
1913.....	4.423.046	15.655.016
1914.....	5.067.392	19.908.930
1915.....	1.738.504	4.306.838
1916.....	2.797.295	11.878.352

La récolte de 1916, loin d'être excellente, est néanmoins de beaucoup supérieure à celle de 1915, fortement déficitaire, tant par suite de la pénurie de main-d'œuvre, que de la mauvaise incubation des cocons.

En ce qui concerne la valeur de la production, il y a lieu de tenir compte de l'augmentation, tant des graines, que des cocons frais ; et parmi ces derniers la plus-value porte surtout sur les cocons vendus pour le filage, qui d'une moyenne habituelle de 3 fr. 50 le kilogramme, sont passés à 4 fr. 24 en 1916.

Enfin, à noter la reprise de la profession de sériciculteurs, dont le nombre de 83.825 en 1914 était tombé à 43.327 en 1915 et s'élève pour 1916 à 52.756. En 1911, il y avait 102.605 sériciculteurs en France ; 99.360 en 1912 et 90.517 en 1913.

Cette semaine, sous des influences diverses, mais pas nettement définies, le marché lyonnais de matière première, a fait preuve d'une assez grande

activité qui a profité de toutes les provenances en général. Les cours, également, ont pris de l'avance sur ceux de la semaine précédente.

Pendant le mois d'octobre dernier, la Condition des Soies de Lyon a enregistré 5.859 balles, pesant 376.561 kilos. En retranchant de ces chiffres les soies diverses et les bobines, qui figurent pour 217 balles, pesant 13.545 kilos, il reste pour les soies ouvrées et les grèges 5.642 balles, pesant 363.016 kilos, qui se répartissent ainsi : 445 balles organiques, pesant 33.408 kilos ; 537 balles trames, pesant 37.790 kilos, et 4.660 balles grèges, pesant 291.818 kilos.

PETITES NOUVELLES

◆ L'action du *Crédit Foncier* a été demandée à 720.

L'activité dont n'a cessé de faire preuve le marché des obligations foncières et communales se traduit par une progression intéressante des cours. Les communales 1912 sont intéressantes à 200 francs. Le tirage mensuel du 22 novembre auquel participent ces obligations comporte 114 lots dont un de 100.000 francs.

◆ Le *Crédit Mobilier Français* a reçu de la Chambre des Mines du Transvaal un télégramme lui annonçant que le rendement du mois d'octobre 1916 a été de : 764.489 onces d'or fin pour les mines du Witwatersrand, 27.850 onces d'or fin pour les mines des autres districts, soit un total de : 792.339 onces d'or fin d'une valeur de 3.365.642 livres sterling, contre 771.567 onces d'or fin d'une valeur de 3.277.408 liv. st. pour le mois de septembre 1916, qui se décomposaient comme suit : 744.881 onces d'or fin pour les mines du Witwatersrand, 26.686 onces d'or fin pour les mines des autres districts.

D'autre part, le nombre d'indigènes employés par les membres de l'Association, relative à la main-d'œuvre au Witwatersrand et par les entrepreneurs, a été de : 199.330 dans les mines d'or, 10.907 dans les mines de charbon, 6.358 dans les mines de diamant ; soit au total : 216.595.

Marché Financier

Paris, le 16 novembre 1916.

Le marché s'est montré relativement actif toute cette semaine, malgré la mauvaise impression causée par New-York et la baisse des titres mexicains. Les valeurs russes sont mieux tenues, en particulier les pétrolifères. Rentes françaises très fermes :

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Au Parquet : Au comptant : 3 % perpétuel, 61.10 ; 5 %, 87.70 ; 5 % non libéré, 88.75 ; Banque de France, 5.055 ; Crédit Foncier, 720 ; Crédit Lyonnais, 1.230 ; Actions Est, 785 ; Paris-Lyon, 1.005 ; Nord, 1.351 ; Orléans, 1.110 ; Pennaroya, 2.105 ; Extérieure, 99.65 ; Russe 5 %, 1906, 82.75 ; Saragosse, 423 ; Rio Tinto unité, 1.730 ; Suez, 4.160 ; Montbard-Aulnoye, 470 ; Tréfileries du Havre, 364 ; Métropolitain, 414 ; Nord-Sud, 123 ; Serbe 5 %, 403 ; Andalous, 405 ; Naphte, 375 ; Prowodnik, 470 ; Boléo, 970 ; Est Asiatique Danois, 5.200 ; Bergougnan, 1.130 ; Tabacs des Philippines, 777.

Marché en Banque : Au comptant : Bakou, 1.450 ; Toulou, 1.350 ; Maltzof, 735 ; Caoutchoucs, 129 ; Cape Copper, 121 ; Utah, 711 ; Spassky, 54 ; Modderfontein B, 191.50 ; Mount Elliott, 145 ; Crown-Mines, 86.25 ; Rand Mines, 106 ; De Beers, ord., 370.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris.— Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.